

# Communauté urbaine d'Arras

Les cinq quartiers prioritaires de la communauté urbaine d'Arras regroupent près de 13 500 habitants en 2011, soit 13,4 % de la population de l'EPCI (figure 24). Ils concentrent 2,6 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais et 8,3 % de ceux du Pas-de-Calais. Le quartier « Arras Ouest » est, avec près de 7 400 habitants, nettement plus peuplé que les autres. Si globalement la population est un peu plus jeune que celle de l'ensemble des quartiers, elle l'est surtout dans les quartiers « Arras Ouest » et « Nouvelles Résidences ».

24 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté urbaine d'Arras

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme		Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	Familles monoparentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
				Nombre	Euros	%	%	%	%
Quatre As	1 040	9 100	53,4	17,1	22,6	43,4	28,2	95,4	1,7
Arras Ouest	7 370	7 900	39,5	17,0	34,8	48,3	25,7	92,4	4,4
Saint Michel Goudemand	1 410	10 700	59,9	14,3	23,7	42,8	17,4	89,1	8,8
Cheminots Jean Jaurès Moulin Hacart	1 460	11 200	53,1	15,6	23,6	41,1	21,4	75,7	0,8
Nouvelles Résidences	2 220	7 400	41,7	23,2	37,9	S	26,0	97,3	5,5
<b>Quartiers de la CU d'Arras</b>	<b>13 500</b>	<b>nd</b>	<b>44,1</b>	<b>17,6</b>	<b>32,1</b>	<b>46,3</b>	<b>24,6</b>	<b>91,6</b>	<b>4,4</b>
<b>Quartiers du Pas-de-Calais</b>	<b>160 310</b>	<b>nd</b>	<b>48,7</b>	<b>19,5</b>	<b>31,1</b>	<b>46,4</b>	<b>19,7</b>	<b>61,4</b>	<b>2,6</b>
<b>Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>65,6</b>	<b>7,5</b>
<b>CU d'Arras</b>	<b>100 279</b>	<b>18 952</b>	<b>97,3</b>	<b>6,9</b>	<b>13,1</b>	<b>29,0</b>	<b>11,9</b>	<b>52,2</b>	<b>1,5</b>
Pas-de-Calais	1 467 749	16 175	88,1	10,8	15,4	29,2	11,0	42,6	0,9
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

## Une forte proportion de locataires en logement social et une insertion plus difficile sur le marché du travail

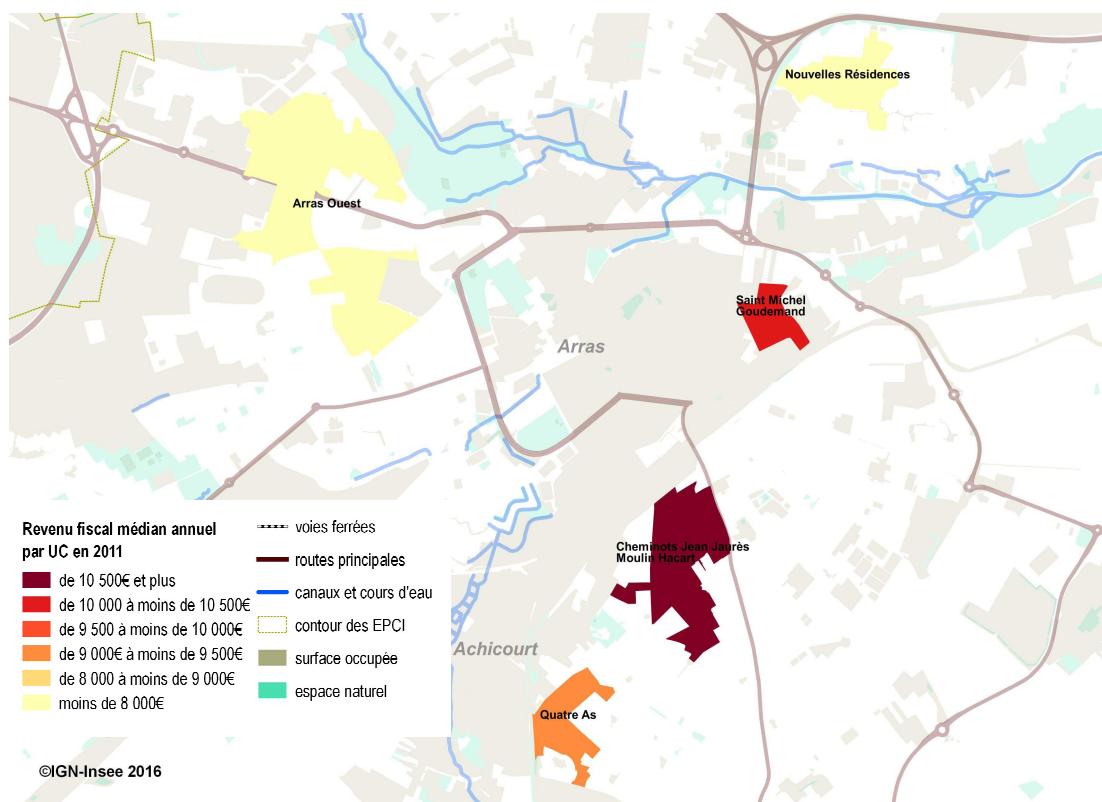
Les quartiers de la communauté urbaine d'Arras se distinguent des autres par une proportion nettement plus forte de locataires vivant dans un logement social parmi les locataires. De même, si les actifs en emploi sont plus souvent diplômés, le chômage ainsi que le chômage de longue durée sont plus importants, traduisant une fragilité accrue sur le marché du travail. Enfin, la proportion d'individus vivant dans une famille monoparentale est globalement plus élevée.

## « Arras Ouest » et « Nouvelles résidences » : les deux quartiers cumulant le plus de difficultés

Dans les quartiers prioritaires « Arras Ouest » et « Nouvelles Résidences », le revenu fiscal médian par UC est faible, inférieur à 8 000 euros. Ces deux quartiers sont les plus peuplés et regroupent 71 % de la population en géographie prioritaire de l'EPCI (figure 24). En outre, plus de neuf locataires sur dix résident dans un logement social dans chacun d'entre eux. « Arras Ouest » appartient à la classe F de la typologie (« davantage de chômeurs de longue durée et de faibles revenus ») tandis que « Nouvelles Résidences » relève de la classe E de la typologie (« une population assez jeune souvent locataire du parc social ») (figure 25). Le chômage est nettement plus prononcé sur ces deux territoires, y compris celui de longue durée sur « Arras Ouest ». « Nouvelles Résidences » se distingue également par une proportion très élevée d'actifs en emploi sans diplôme. Enfin, parmi les quartiers de l'EPCI, « Arras Ouest » se singularise par la part la plus élevée d'allocataires Caf dépendant fortement des prestations sociales.

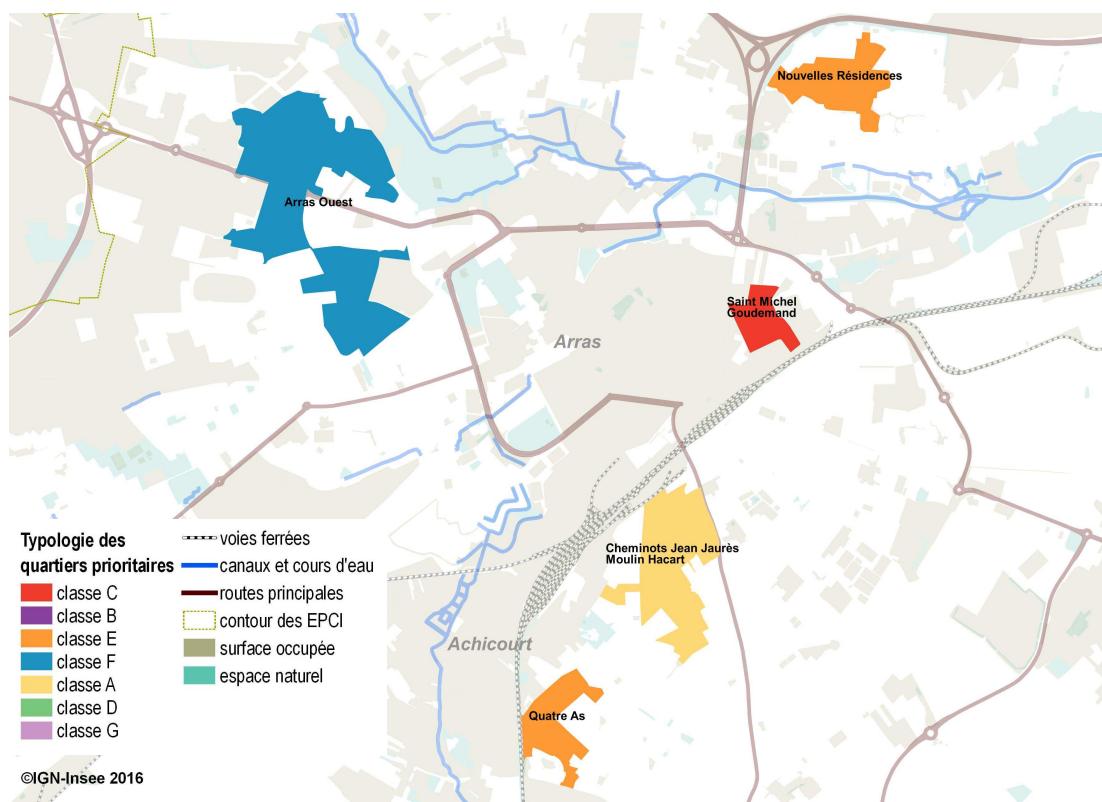
Le quartier « Quatre As » appartient également à la classe E de la typologie : si la part de locataires vivant en logement social est également très importante, les indicateurs d'insertion sur le marché du travail sont en revanche plus favorables que pour le quartier « Nouvelles Résidences ». En revanche, la part d'individus vivant dans une famille monoparentale est significativement plus importante. Les quartiers « Saint-Michel Goudemand » et « Cheminots Jean Jaurès Moulin Hacart » appartiennent aux classes C (« un chômage de longue durée plus présent et une population moins mobile ») et A (« de moindres difficultés socioéconomiques et des revenus plus élevés ») de la typologie. Outre des revenus plus élevés, supérieurs à 10 000 euros, les indicateurs socioéconomiques y sont moins défavorables.

25 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté urbaine d'Arras



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

26 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté urbaine d'Arras



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

# Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Noeux et Environs et communauté de communes d'Artois Lys

Près de 32 000 habitants résident dans l'un des quatorze quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Noeux et Environs et 2 600 dans le quartier de la communauté de communes d'Artois Lys. Ils représentent respectivement 14 % et 7 % de l'ensemble des habitants du territoire (figure 27). La plupart des quartiers sont de taille moyenne ; deux quartiers comptent néanmoins plus de 3 000 habitants : « Le Centre » à Bruay-la-Buissière/Haillicourt (5 200 habitants), et « Quartier de la rue de Lille » à Béthune/Verquin (3 530 habitants).

**27 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Noeux et Environs et de la communauté de communes d'Artois Lys**

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales		
							Familles monoparentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
	Nombre	Euros	%	%	%	%	%	%	%
Centre Ville à Auchel	2 630	8 900	60,1	14,5	36,4	47,8	19,1	64,5	0,2
Quartier des Cité 5 - Cité de Marles - Cité du Rond-Point	2 400	9 700	92,7	17,2	30,0	42,3	11,9	22,6	0,1
Quartier Rimbert	1 070	10 000	41,2	17,7	31,3	39,2	14,8	71,3	0,1
Quartier du Regain	2 290	10 700	88,4	13,2	23,4	35,4	13,8	58,6	0,3
Quartier du Mont Liébaut	2 940	9 200	44,3	27,9	38,2	48,7	29,1	86,7	3,4
Quartier de la Rue de Lille	3 530	10 100	53,8	12,6	23,2	49,0	12,6	31,8	2,4
Renaissance	1 120	10 100	51,2	15,9	27,2	45,4	20,8	79,9	0,2
Le Centre à Bruay-la-Buissière	5 250	10 500	70,5	11,8	22,6	41,6	21,6	63,9	0,4
Terrasses Basly	1 660	9 800	52,1	14,5	25,4	39,4	10,5	68,6	0,0
Quartier Coteau du Stade Parc-Cité 34	1 800	11 000	74,2	15,7	28,2	38,8	12,4	53,0	0,1
Quartier des Cités 6 et 30	1 740	8 900	75,0	15,4	27,0	44,8	17,7	7,9	0,3
Quartier Provinces - Longues Trinques	1 310	7 600	58,0	12,4	31,4	56,6	19,8	62,9	0,3
Le Haut d'Houdain	2 810	9 500	57,0	18,0	25,0	S	16,1	9,6	0,1
Terre-Noeve	1 750	9 700	50,9	20,4	27,5	S	15,8	53,3	0,1
QP CA Béthune	32 300	nd	62,4	15,6	27,6	44,1	17,3	51,5	0,7
Ville Centre	2 560	9 400	55,8	13,4	29,8	S	19,6	26,4	0,6
QP CC Artois Lys	2 560	9 400	55,8	13,4	29,8	S	19,6	26,4	0,6
Quartiers du Nord	360 380	nd	46,17	20,65	29,93	46,5	19,7	67,68	9,63
Quartiers du Pas-de-Calais	160 310	nd	48,71	19,53	31,14	46,4	19,7	61,37	2,58
Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais	520 690	8 917	46,94	20,32	30,29	46,5	19,7	65,59	7,49
CA de Béthune Bruay Noeux et Environs	225 733	15 824	89,7	10,2	15,9	29,6	11,0	39,3	0,4
CC Artois Lys	34 912	17 449	90,6	7,6	12,9	25,2	9,1	24,4	0,2
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8
Pas-de-Calais	1 467 749	16 175	88,1	10,8	15,4	29,2	11,0	42,6	0,9
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

## **Une population plus âgée et installée depuis plus longtemps que dans les autres quartiers du Nord et du Pas-de-Calais**

La majorité des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Noeux et Environs et de la communauté de communes d'Artois Lys se distinguent tout particulièrement de l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais sur trois points. Tout d'abord, le chômage de longue durée touche particulièrement les habitants de ces territoires. Ensuite, une majorité des habitants des quartiers de ce territoire occupent leur logement depuis plus de 5 ans. C'est nettement plus que dans les autres quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais. Enfin, les habitants sont en moyenne plus âgés que dans les autres quartiers ([figure 27](#)). C'est particulièrement le cas du « Quartier des Cité 5 - Cité de Marles - Cité du Rond-Point » à Auchel, Calonne-Ricouart, Marles-les-Mines et du « Quartier du Regain » à Barlin : ici, les indices de vieillissement sont proches de celui de l'ensemble de la population du Nord et du Pas-de-Calais.

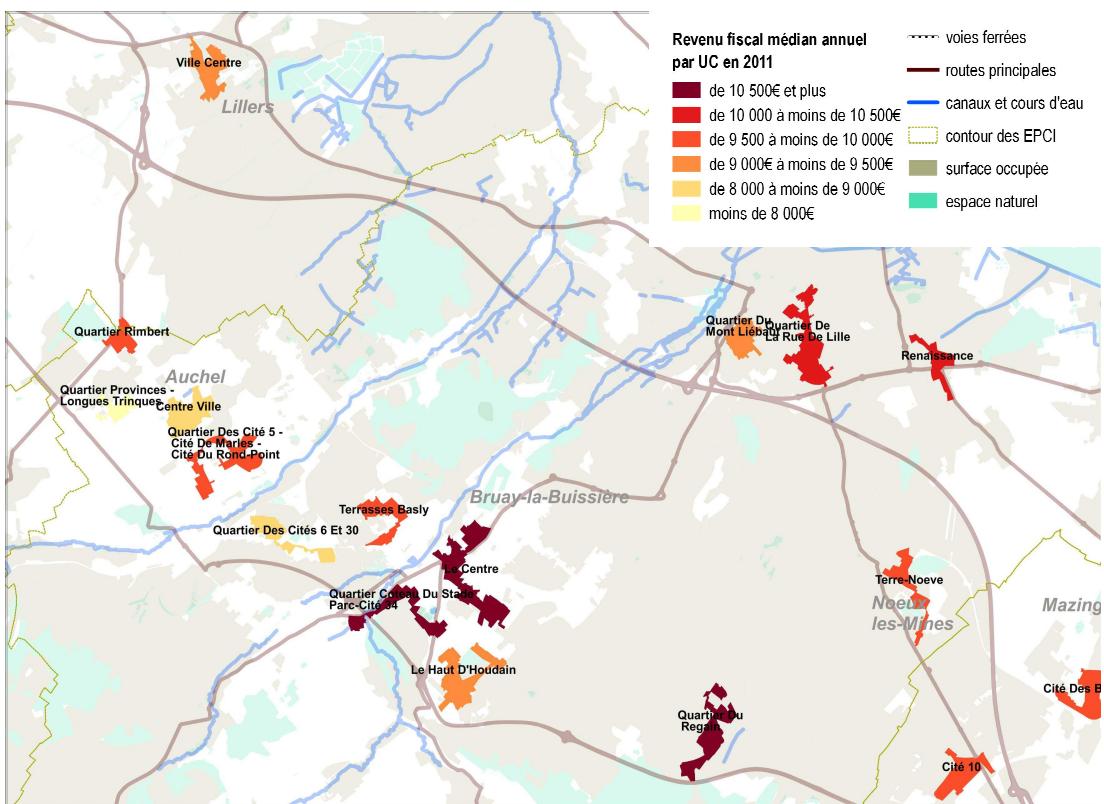
Toutes ces caractéristiques sont toutefois en partie liées les unes aux autres : une population plus âgée est aussi souvent moins mobile. Cette moindre mobilité des ménages peut entraîner certaines difficultés sur le marché de l'emploi, et explique pour partie l'importance du chômage qui s'ancre sur ce territoire. La plupart des quartiers du territoire appartiennent ainsi à la classe C (« un chômage de longue durée plus présent et une population moins mobile »).

## **Des revenus très faibles dans les quartiers de Provinces - Longues Trinques de Cauchy-à-la-Tour et du centre ville d'Auchel**

Cependant, quelques quartiers se différencient ([figure 27](#)). Deux quartiers sont particulièrement en difficulté : celui de « Provinces- Longues Trinques » à Cauchy-à-la-Tour et Auchel et le quartier « Centre ville » à Auchel. Les revenus des habitants y sont très faibles ([figure 28](#)). De plus, un habitant sur quatre a un revenu fiscal inférieur à respectivement 1 400 euros et 3 500 euros par UC par an. Ces deux quartiers appartiennent à la classe F caractérisée par davantage de chômeurs de longue durée et de faibles revenus([figure 29](#)).

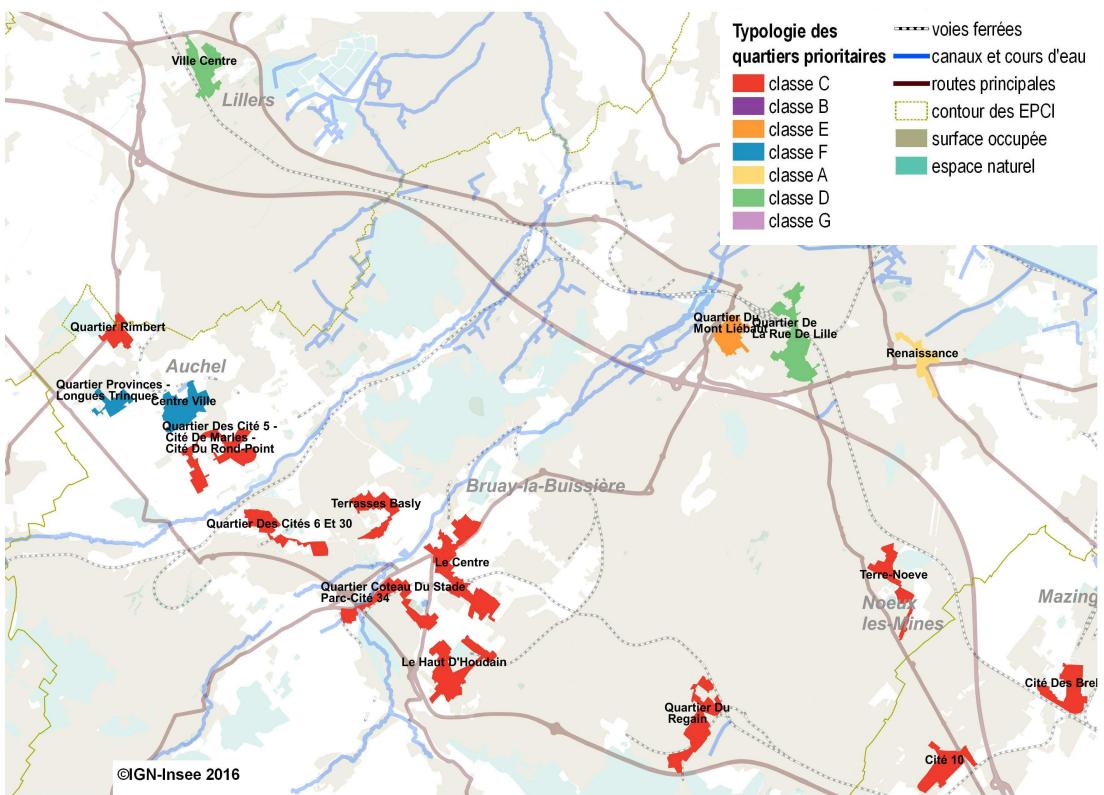
Dans le « Quartier de la rue de Lille » situé sur les communes de Béthune et Verquin, la mobilité des ménages est très importante, contrairement aux autres quartiers du territoire. Ce territoire appartient à la classe D qui se distingue par une forte mobilité résidentielle et des actifs en emploi un peu plus diplômés. Dans le « Quartier du Mont Liébaut » à Béthune, Fouquières-lès-Béthune, le parc social est très présent : plus de 85 % des locataires sont locataires en logement social, contre 65 % pour l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais. Ce quartier appartient à la classe E, caractérisée par une population assez jeune souvent locataire du parc social.

**28 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Noeux et Environs et de la communauté de communes d'Artois Lys**



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

**29 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Noeux et Environs et de la communauté de communes d'Artois Lys**



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.



# Communauté d'agglomération du Boulonnais et communauté de communes Mer et Terres d'Opale

Les six quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération du Boulonnais concentrent près de 16 500 habitants en 2011, soit 14 % de la population de l'EPCI (figure 30). Ils regroupent 3 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais et 10 % de ceux du département du Pas-de-Calais. Seul le quartier « Chemin Vert – Beaurepaire – Malborough » est, avec plus de 8 000 habitants, caractérisé par un volume conséquent de peuplement, représentant 50 % de la population en géographie prioritaire de l'EPCI. La communauté de communes Terre et Mer d'Opale ne comporte qu'un seul quartier prioritaire de petite taille : le « Quartier de la Renaissance ». Globalement, la structure par âge apparaît assez proche de celle de l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais même si la population est significativement plus âgée sur le quartier « Damrémont ». À l'inverse, le quartier du « Chemin Vert – Beaurepaire - Malborough » se distingue par une surreprésentation de la population de moins de 25 ans (45 % de la population), notamment des jeunes âgés de 16 ans ou moins (un tiers de la population du quartier).

**30 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération du Boulonnais et de la communauté de communes Mer et Terre d'Opale**

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	Familles monoparentales			Locataires en logement social	Étrangers hors UE
							Nombre	Euros	%	%	%
Damrémont	1 710	10 300	107,4	20,8	26,0	36,9	23,1		80,6		1,8
Centre Ville à Boulogne-sur-Mer	1 280	9 700	68,0	15,7	30,3	51,5	19,6		27,3		5,6
Chemin Vert - Beaurepaire - Malborough	8 210	7 300	38,6	33,4	35,1	50,1	26,4		93,0		3,3
Henriville - Montplaisir	1 430	10 700	73,8	24,8	25,5	41,1	15,4		87,6		1,0
Quartier Tour Du Renard	1 520	9 500	73,6	30,8	32,6	40,1	20,0		97,1		0,0
Quartier Des Résidences	2 220	8 100	37,9	29,6	34,4	39,3	27,2		95,3		0,3
<b>QP CA Boulonnais</b>	<b>16 370</b>	<b>nd</b>	<b>49,2</b>	<b>28,4</b>	<b>32,6</b>	<b>45,9</b>	<b>24,3</b>		<b>86,2</b>		<b>2,5</b>
Quartier De La Renaissance	1 200	8 100	30,5	27,9	26,5	42,3	15,6		94,6		0,5
<b>QP CC Mer et Terres d'Opale</b>	<b>1 200</b>	<b>8 100</b>	<b>30,5</b>	<b>27,9</b>	<b>26,5</b>	<b>42,3</b>	<b>15,6</b>		<b>94,6</b>		<b>0,5</b>
<b>Quartiers du Pas-de-Calais</b>	<b>160 310</b>	<b>nd</b>	<b>48,7</b>	<b>19,5</b>	<b>31,1</b>	<b>46,4</b>	<b>19,7</b>		<b>61,4</b>		<b>2,6</b>
<b>Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>		<b>65,6</b>		<b>7,5</b>
<b>CA du Boulonnais</b>	<b>117 930</b>	<b>15 773</b>	<b>90,4</b>	<b>14,5</b>	<b>16,9</b>	<b>31,3</b>	<b>13,5</b>		<b>55,0</b>		<b>1,0</b>
<b>CC Mer et Terres d'Opale</b>	<b>33 059</b>	<b>17 622</b>	<b>127,3</b>	<b>12,8</b>	<b>13,1</b>	<b>22,7</b>	<b>9,0</b>		<b>42,6</b>		<b>0,3</b>
Pas-de-Calais	1 467 749	16 175	88,1	10,8	15,4	29,2	11,0		42,6		0,9
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7		46,7		2,1
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4		38,9		3,8

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

## Des indicateurs davantage dégradés sur l'ensemble des quartiers de la communauté d'agglomération du Boulonnais

À l'instar de l'EPCI, les quartiers de la communauté d'agglomération du Boulonnais présentent une situation dégradée par rapport aux autres quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais (figure 30). En particulier, la part d'actifs en emploi sans diplôme est la plus élevée. En corollaire, les indicateurs d'insertion sur le marché du travail sont moins nettement favorables : la part des actifs au chômage et la proportion de chômeurs de longue durée sont plus importantes. Enfin, la proportion de familles monoparentales et la part de locataires résidant en logement social sont nettement plus élevées.

## Des difficultés accrues sur le quartier « Chemin Vert – Beaurepaire – Malborough »

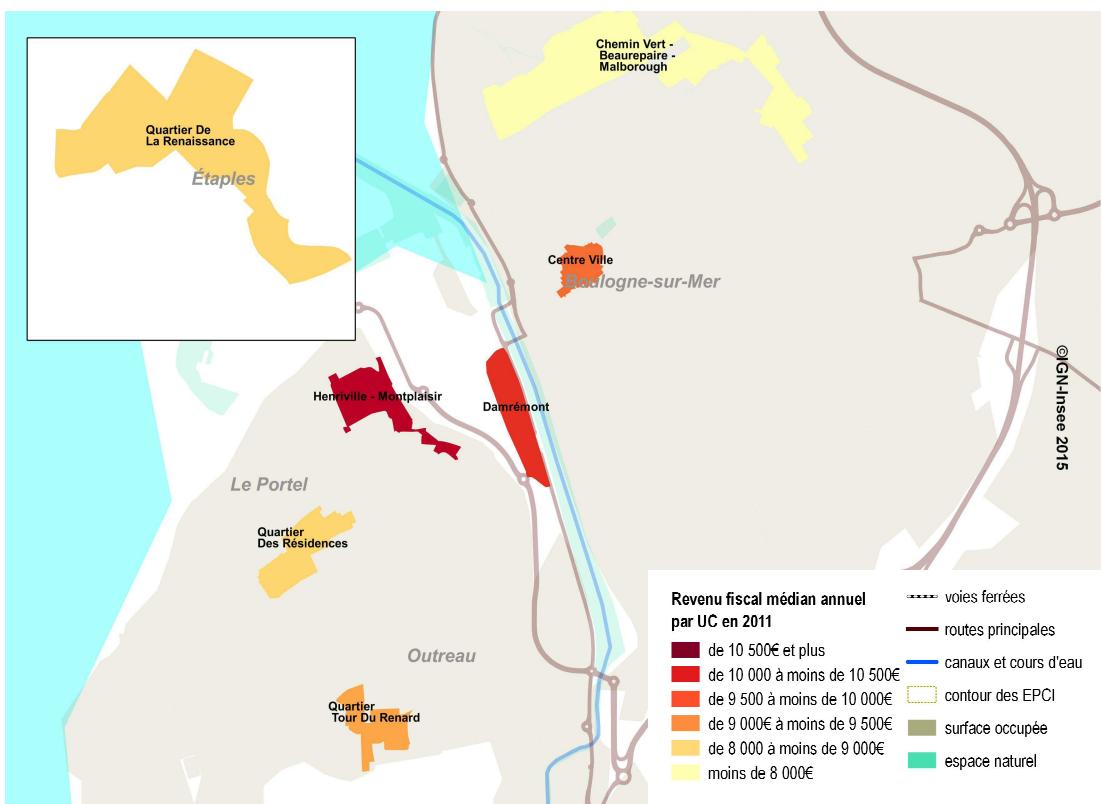
Si le quartier « Chemin Vert – Beaurepaire – Malborough » est le seul à appartenir à la classe G de la typologie (« une population très jeune qui cumule les difficultés »), près de la moitié des habitants en géographie prioritaire de l'EPCI y résident. Le revenu fiscal médian par UC est particulièrement faible, près de 7 300 euros ([figure 31](#)), et les phénomènes de pauvreté y sont particulièrement accentués. Les indicateurs socioéconomiques sont en effet nettement moins favorables dans ce quartier avec, en particulier, la part des actifs au chômage la plus élevée des quartiers de la communauté urbaine. De même, la moitié des allocataires Caf de ce quartier dépendent fortement des prestations sociales et la proportion de familles monoparentales y est nettement plus importante que sur les autres quartiers de l'EPCI.

« Henriville – Montplaisir » et « Damrémont » appartiennent à la classe C de la typologie (« un chômage de longue durée plus présent et une population moins mobile ») et concentrent 19 % de la population des quartiers de l'EPCI. Outre des revenus supérieurs à 10 000 euros, la part des actifs au chômage est plus faible. En revanche, la part de chômeurs de longue durée est très élevée sur le quartier « Henriville – Montplaisir ». Si la part de locataires en logement social est importante, elle reste inférieure à celle observée dans d'autres quartiers de l'agglomération. Enfin, « Damrémont » se singularise par une proportion plus faible d'allocataires Caf très dépendant des prestations sociales et « Henriville – Montplaisir » par une part plus faible de personnes vivant dans une famille monoparentale.

Les quartiers de la classe E, « quartier des résidences » et « quartier Tour du renard », sont en effet surtout caractérisés par une proportion très élevée de locataires résidant en logement social : cela concerne plus de 95 % des ménages locataires. Par rapport aux territoires de la classe précédente, les revenus sont moins élevés et les indicateurs socioéconomiques moins favorables. Le « quartier des résidences » est notamment caractérisé par la part la plus élevée de familles monoparentales avec celui du « Chemin Vert – Beaurepaire – Malborough ». Si le « quartier de la Renaissance » de la communauté de communes Mer et Terre d'Opale présente un revenu fiscal médian plus faible (à peine 8 200 euros par UC), il se singularise aussi par des indicateurs moins défavorables, notamment du point de vue de l'insertion sur le marché du travail.

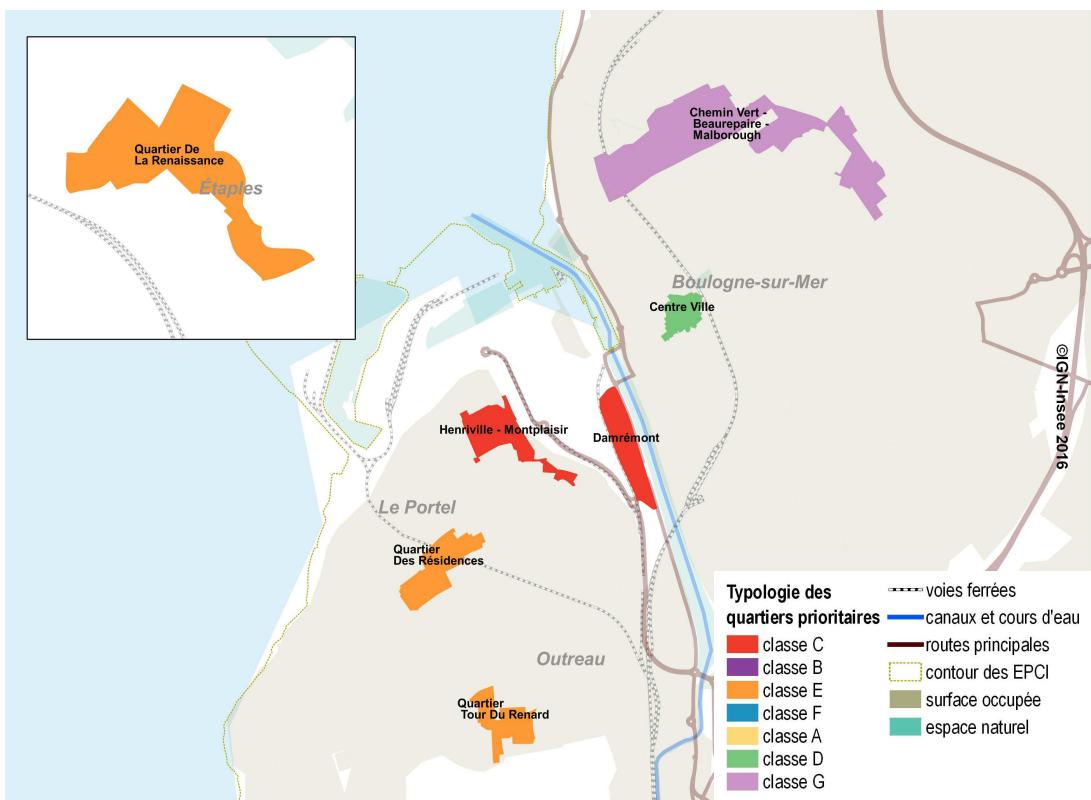
Enfin, le quartier « Centre ville » de Boulogne-sur-Mer, qui appartient à la classe D de la typologie (« une forte mobilité résidentielle et des actifs en emploi un peu plus diplômés »), présente un profil spécifique : la mobilité résidentielle des ménages y est nettement plus développée et les indicateurs socioéconomiques moins défavorables. Si la part de locataires reste importante, la proportion de ceux vivant dans un logement social est nettement plus faible que dans les autres quartiers.

31 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération du Boulonnais et de la communauté de communes Mer et Terres d'Opale



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

32 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération du Boulonnais et de la communauté de communes Mer et Terres d'Opale



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.



# Communauté urbaine du Calaisis et communauté de communes de la Terre des Deux Caps

Les deux quartiers situés dans la communauté urbaine du Calaisis et celui de la communauté de communes de la Terre des Deux Caps accueillent respectivement 13 800 et 1 000 habitants en 2011 ([figure 33](#)). Ces derniers représentent 9,2 % des habitants des quartiers prioritaires du Pas-de-Calais et 2,8 % de ceux du Nord et du Pas-de-Calais. Si le quartier du Mieux-être ne compte que 1 000 habitants, soit 4,5 % de la population de la communauté de communes de la Terre des Deux Caps, la communauté urbaine du Calaisis compte quant à elle deux quartiers de taille relativement importante. Les quartiers « Fort Nieulay - Cailloux - Saint-Pierre » et « Beau Marais » comptent respectivement 5 700 et 8 100 habitants, ce qui représente 14,4 % des habitants de l'EPCI. La population résidant dans les deux quartiers calaisiens est particulièrement jeune, notamment à Beau Marais. En effet, ces deux quartiers se distinguent par l'importance de la population âgée de moins de 25 ans : celle-ci représente par exemple la moitié de la population qui réside dans le quartier « Beau Marais ». Plus précisément, la population âgée de moins de 16 ans représente un tiers de la population du quartier.

**33 Données de synthèses des quartiers prioritaires de la communauté urbaine du Calaisis et de la communauté de communes de la Terre des Deux Caps**

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	Familles monoparentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
		Nombre	Euros	%	%	%	%	%	%
Quartier du Mieux-Être	1 000	10 900	53,0	19,2	22,3	27,5	24,0	83,0	0,0
<b>QP CC de la Terre des deux Caps</b>	<b>1 000</b>	<b>10 900</b>	<b>53,0</b>	<b>19,2</b>	<b>22,3</b>	<b>27,5</b>	<b>24,0</b>	<b>83,0</b>	<b>0,0</b>
Fort Nieulay - Cailloux - Saint-Pierre	5 700	8 000	28,3	20,4	35,2	49,2	20,4	78,2	0,8
Beau Marais (*)	8 090	6 300	23,9	28,4	47,9	52,5	28,7	92,6	2,1
<b>QP CA Calaisis</b>	<b>13 790</b>	<b>nd</b>	<b>25,7</b>	<b>24,5</b>	<b>42,5</b>	<b>51,3</b>	<b>25,3</b>	<b>87,4</b>	<b>1,5</b>
Quartiers du Pas-de-Calais	160 310	nd	48,7	19,5	31,1	46,4	19,7	61,4	2,6
Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais	520 690	8 917	46,9	20,3	30,3	46,5	19,7	65,6	7,5
<b>CC de la Terre des Deux Caps</b>	<b>22 325</b>	<b>16 722</b>	<b>79,8</b>	<b>9,9</b>	<b>13,2</b>	<b>19,5</b>	<b>8,7</b>	<b>41,9</b>	<b>0,2</b>
<b>CA du Calaisis</b>	<b>96 157</b>	<b>14 969</b>	<b>75,3</b>	<b>11,5</b>	<b>21,1</b>	<b>36,3</b>	<b>13,9</b>	<b>54,1</b>	<b>1,0</b>
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8
Pas-de-Calais	1 467 749	16 175	88,1	10,8	15,4	29,2	11,0	42,6	0,9
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8

(\*) Quartier identifié comme « cœur de cible » à la suite du comité interministériel égalité citoyenneté du 6 mars 2015

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

## Une situation plus difficile pour les habitants des quartiers de la communauté urbaine du Calaisis

Comme en général dans l'EPCI, les habitants des quartiers de la communauté urbaine du Calaisis ont des revenus plutôt bas et leur insertion sur le marché de l'emploi est particulièrement délicate : le chômage atteint ainsi près de 42 % sur l'ensemble des deux quartiers ([figure 33](#)).

La situation est un peu plus favorable dans le quartier du Mieux-Être, mais globalement, pour ces trois quartiers pris dans leur ensemble, la part de locataires en logement social est bien plus élevée qu'ailleurs, tout comme la part des personnes appartenant à une famille monoparentale. Ces trois quartiers accueillent par contre moins d'étrangers provenant de l'extérieur de l'Union européenne.

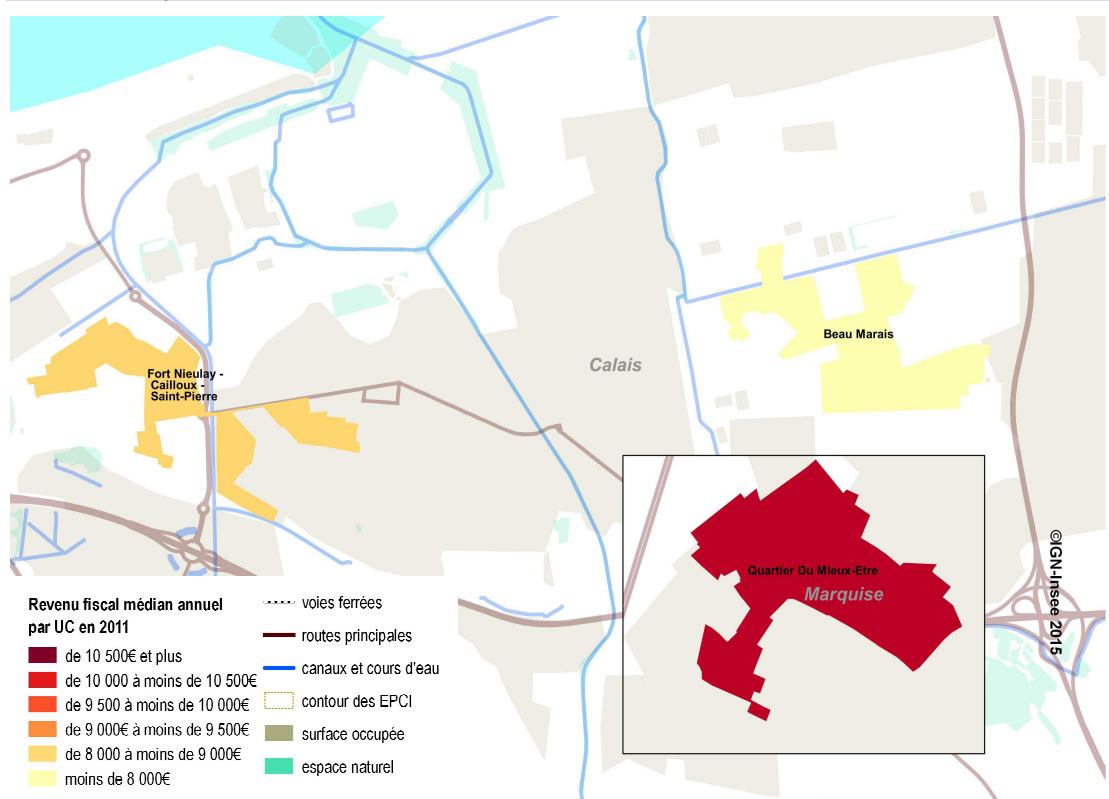
## Des difficultés accrues pour les habitants du quartier « Beau Marais »

Les habitants du quartier « Du Mieux-Être » à Marquise, qui appartient à la classe A, qui regroupe les quartiers les moins exposés aux difficultés socioéconomiques (figure 35), affichent des niveaux de revenus bien plus élevés : la moitié des habitants de ce quartier gagnent ainsi plus de 10 900 euros par an, et le chômage est moins intense. De fait, la part des allocataires Caf dont les revenus dépendent fortement des prestations sociales est beaucoup plus faible. Enfin, la population du quartier est un peu plus âgée et moins mobile.

À l'inverse, la moitié des habitants du quartier de « Beau Marais » gagne moins de 5 700 euros par an, soit le plus faible niveau de revenu observé chez les habitants des quartiers du Pas-de-Calais (figure 34). Ce quartier fait ainsi partie de la classe G de la typologie qui regroupe les quartiers les plus exposés aux difficultés (figure 35). Les obstacles sur le marché de l'emploi sont accentués : la part des actifs en recherche d'emploi approche 50 % et plus de 28 % des actifs occupés n'ont pas de diplôme. S'ajoute des parts de personnes appartenant à une famille monoparentale et de locataires en logement social plus élevées qu'ailleurs. Enfin, plus de la moitié des allocataires Caf dépendent à plus de 50 % des prestations sociales.

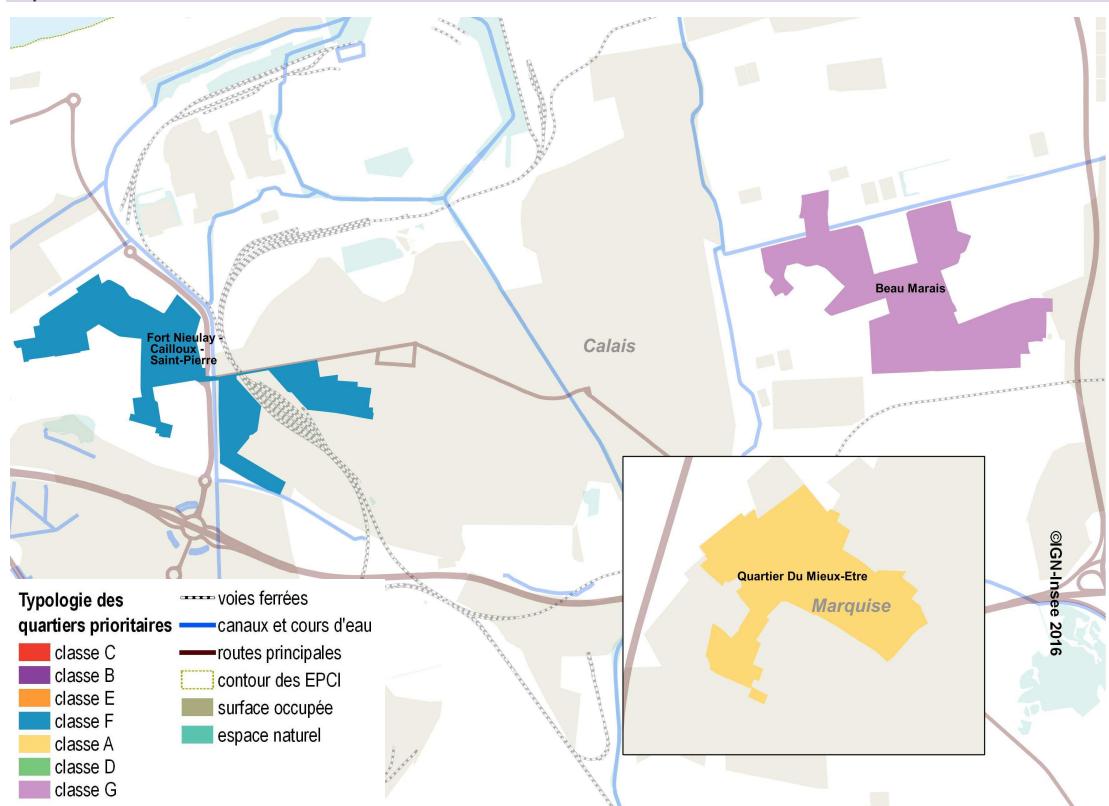
La situation est légèrement moins défavorable dans le quartier du « Fort Nieulay ». Ce quartier se positionne dans la classe F (figure 35), caractérisée par une forte dispersion des revenus. Le chômage y est toutefois plus prégnant qu'en général et les locataires résident plus souvent en logement social. Enfin, près de la moitié des allocataires Caf du quartier dépendent à plus de 50 % des prestations sociales.

34 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté urbaine du Calaisis et de la communauté de communes de la Terre des Deux Caps



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

35 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté urbaine du Calaisis et de la communauté de communes de la Terre des Deux Caps



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.



# Communauté d'agglomération de Cambrai et communauté de communes du Caudrésis et du Catésis

La communauté d'agglomération de Cambrai compte quatre quartiers prioritaires où résident près de 5 200 habitants. Ces quartiers accueillent 1,4 % de la population des quartiers du Nord et 1 % de ceux du Nord et du Pas-de-Calais (figure 36). L'unique quartier de la communauté de communes du Caudrésis et du Catésis, le quartier « Centre Ville - Gambetta » compte environ 2 200 habitants, soit moins de 1 % des habitants des quartiers du département. Comme dans chacun des deux EPCI, la population de ces quartiers est plus âgée qu'en général, en particulier dans le quartier « Vieux Centre-ville-Saint Géry ». À l'inverse, la population semble plus jeune dans les quartiers « Saint Roch » et « Amérique ».

**36 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Cambrai et de la communauté de communes du Caudrésis et du Catésis**

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires			Locataires en logement social	Étrangers hors UE
						%	%	%		
	Nombre	Euros	%	%	%	%	%	%	%	
Centre Ville - Gambetta	2 170	9 900	54,2	18,9	28,8	55,4	22,0	25,2	1,3	
<b>QP CC du Caudrésis et du Catésis</b>	<b>2 170</b>	<b>9 900</b>	<b>54,2</b>	<b>18,9</b>	<b>28,8</b>	<b>55,4</b>	<b>22,0</b>	<b>25,2</b>	<b>1,3</b>	
Vieux Centre Ville Saint Géry	1 510	10 600	161,1	9,5	22,3	46,2	19,5	13,3	1,0	
Quartier Saint Roch	1 260	9 700	44,2	18,1	25,8	38,8	29,0	84,5	1,5	
Quartier Amérique	1 440	8 200	52,2	19,1	28,4	45,5	26,2	77,7	5,3	
Résidence d'Esnes	1 020	10 400	77,3	21,2	27,1	37,9	12,7	76,0	5,2	
<b>QP CA Cambrai</b>	<b>5 230</b>	<b>nd</b>	<b>76,7</b>	<b>16,7</b>	<b>25,9</b>	<b>42,8</b>	<b>22,3</b>	<b>63,1</b>	<b>3,2</b>	
<b>Quartiers du Nord</b>	<b>360 380</b>	<b>nd</b>	<b>46,2</b>	<b>20,6</b>	<b>29,9</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>67,7</b>	<b>9,6</b>	
<b>Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>65,6</b>	<b>7,5</b>	
<b>CC du Caudrésis et du Catésis</b>	<b>64 958</b>	<b>15 244</b>	<b>89,5</b>	<b>14,0</b>	<b>18,5</b>	<b>33,7</b>	<b>11,6</b>	<b>21,7</b>	<b>0,5</b>	
<b>CA de Cambrai</b>	<b>75 960</b>	<b>17 155</b>	<b>100,3</b>	<b>10,4</b>	<b>15,4</b>	<b>31,1</b>	<b>11,4</b>	<b>34,0</b>	<b>0,9</b>	
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8	
Pas-de-Calais	1 467 749	16 175	88,1	10,8	15,4	29,2	11,0	42,6	0,9	
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1	
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8	

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Caf 2014.

## Des revenus plutôt élevés

Les habitants des quartiers de la communauté d'agglomération de Cambrai sont en général un peu moins affectés par le chômage que dans l'ensemble des quartiers du département du Nord, et la part des actifs en emploi sans diplôme est également plus faible. Ce constat peut expliquer en partie des revenus plus élevés au sein de ces quartiers (figure 36). La part des personnes vivant dans une famille monoparentale et celle des personnes locataires résidant dans un logement social sont en général plus élevées qu'ailleurs, contrairement à la part des allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales. Ces constats cachent néanmoins des disparités entre les quartiers de l'EPCI.

## Une situation moins défavorable dans certains quartiers du Cambrésis

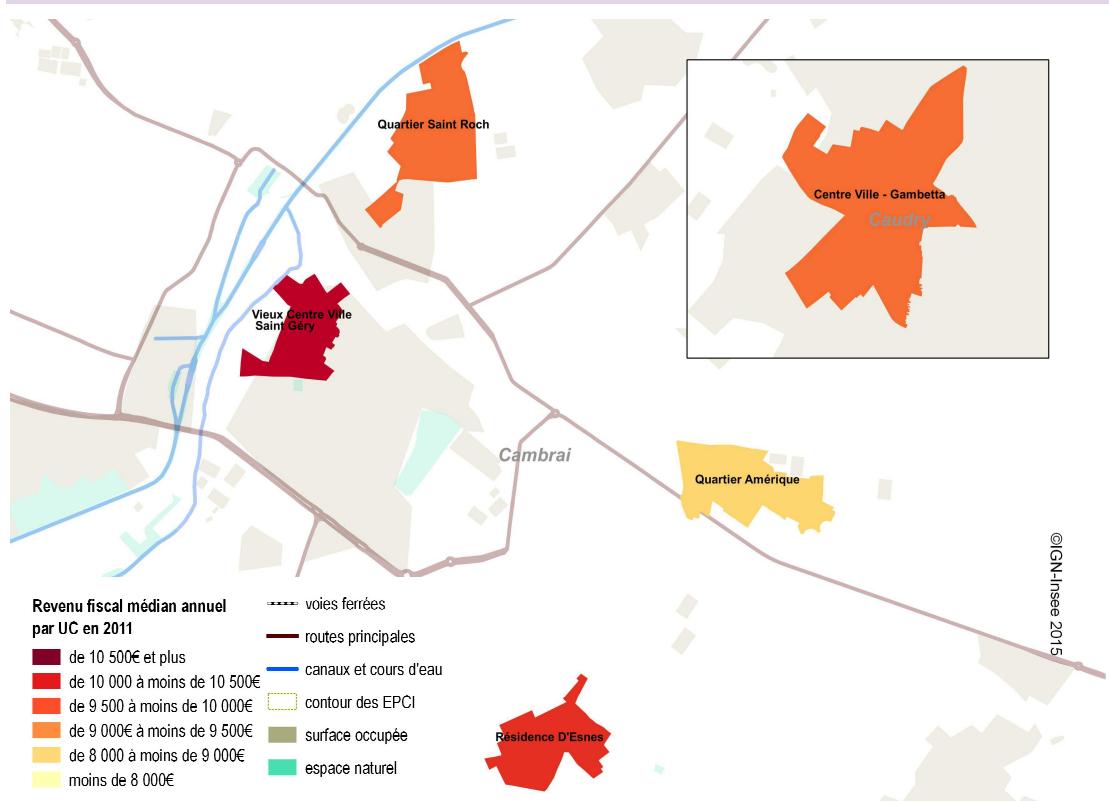
Le quartier « Résidences d'Esnes » appartient à la classe A (figure 38), qui regroupe les quartiers les moins confrontés aux difficultés. Les revenus des habitants y sont relativement élevés et surtout la part de la population vivant dans une famille monoparentale est beaucoup plus faible, seulement 12,7 % contre 19,7 % en général. La part des allocataires Caf dont les revenus dépendent des prestations sociales est également plus faible qu'ailleurs. Néanmoins les locataires en logement social et les actifs occupés sans diplôme sont plus présents que dans les autres quartiers.

Les quartiers « Vieux Centre-Ville Saint Géry » situé à Cambrai et « Centre Ville - Gambetta » localisé à Caudry appartiennent quant à eux à la classe D de la typologie. Le contexte socioéconomique est également un peu moins défavorable dans ces deux quartiers, qui se distinguent avant tout par une part des locataires en logement social plus faible qu'ailleurs et les mobilités résidentielles semblent plus fréquentes. Dans ces deux quartiers, la part des allocataires dépendant fortement des prestations sociales est plus élevée en dépit de revenus relativement plus élevés (figure 37). Le quartier « Vieux Centre-Ville Saint Géry » se distingue nettement des autres quartiers de l'EPCI : le chômage est moins prégnant et la part d'actifs en emploi sans diplôme bien plus faible.

Le quartier « Saint Roch » appartient quant à lui à la classe E. Celui-ci accueille une très forte proportion de personnes vivant en logement social : 84,5 % contre 65,6 % dans les quartiers du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi qu'une part importante de personnes vivant dans une famille monoparentale. Le chômage est par contre un peu moins prégnant.

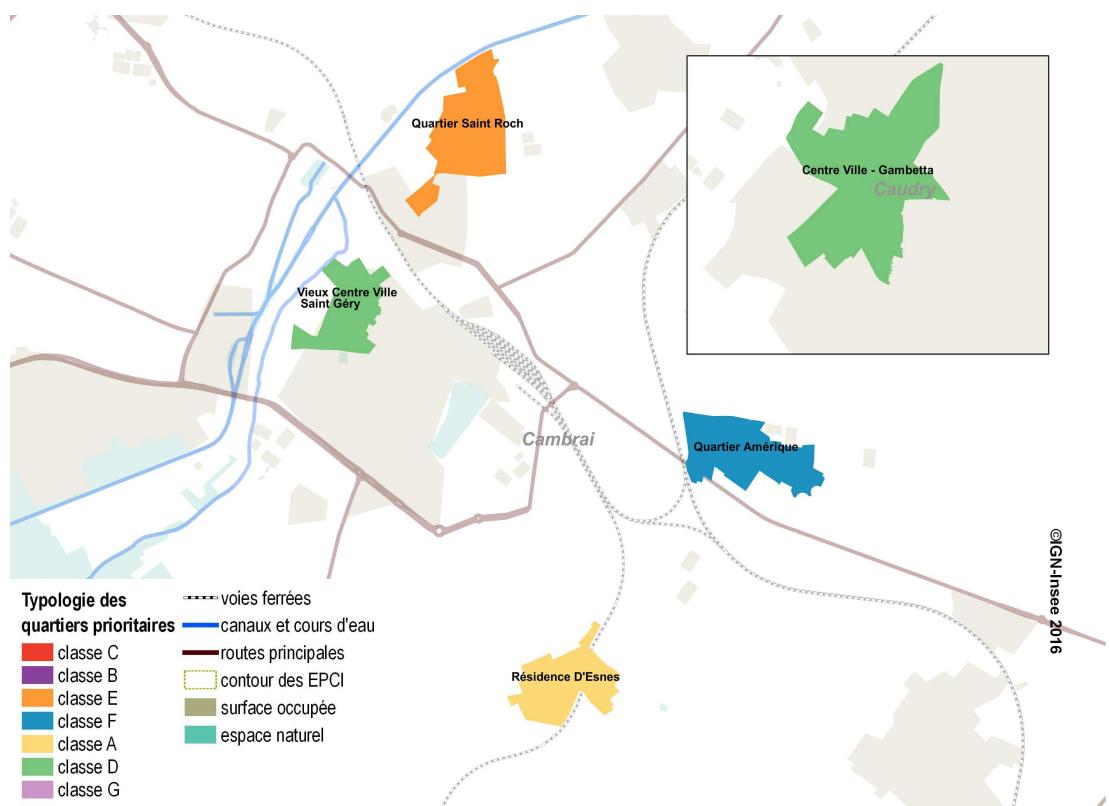
Les habitants du quartier « Amérique », qui appartient à la classe F, disposent de revenus plus faibles qu'ailleurs, en raison notamment d'un chômage plus prégnant. Comme dans les autres quartiers de la classe, les personnes vivant dans une famille monoparentale et /ou dans un logement social sont plus présentes, tout comme les allocataires Caf dépendant fortement des prestations sociales.

**37 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Cambrai et de la communauté de communes du Caudrésis et du Catésis**



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

38 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Cambrai et de la communauté de communes du Caudrésis et du Catésis



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.



# Communauté d'agglomération du Douaisis

Les neuf quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération du Douaisis concentrent près de 17 600 habitants en 2011, soit 11,6 % de la population de l'EPCI (figure 39). Ils regroupent 3,4 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais et 4,8 % de ceux du département du Nord. Les quartiers « Flers En Escrebieux Pont De La Deûle – Dornignies » et « Notre Dame - La Clochette - Le Bivouac » sont les plus peuplés, avec respectivement 3 000 et 2 900 habitants. La population résidant dans les quartiers de cet EPCI est un peu plus âgée mais la situation varie d'un quartier à l'autre : elle est par exemple nettement plus jeune sur « Résidence Gayant » et « Les Épis ». Dans ces deux quartiers, la part de la population âgée de moins de 25 ans est plus élevée (elle atteint près de 47 %). C'est le cas, en particulier, pour les plus jeunes, âgés de 6 ans ou moins, qui représentent 17 % de la population dans ces deux quartiers.

39 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération du Douaisis

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	Familles monoparentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
		médian par UC							
	Nombre	Euros	%	%	%	%	%	%	%
Auby Centre	1 320	10 500	61,3	19,3	26,3	40,5	16,4	67,1	4,1
Asturies - Belleforières	1 080	10 500	80,6	18,5	34,1	S	12,4	50,0	11,2
Résidence Gayant	2 030	6 600	25,6	27,6	34,8	53,5	27,2	96,0	4,6
Flers En Escrebieux - ... - Dornignies	3 010	8 500	47,0	26,5	37,1	51,3	19,3	69,7	7,9
Frais Marais	2 130	9 400	44,9	23,1	31,0	43,5	22,7	67,2	3,9
Notre Dame - La Clochette - Le Bivouac	2 900	9 900	83,3	25,7	30,4	50,2	16,4	53,1	7,6
Faubourg De Béthune	1 780	7 500	49,7	17,8	28,7	55,1	23,6	89,6	5,3
Les Epis	2 060	6 100	29,7	24,1	45,8	58,2	25,0	47,9	5,3
Haut Terroir - Le Vivier	1 120	10 100	56,6	18,5	29,2	47,3	21,8	71,9	7,5
<b>Quartiers de la CA du Douaisis</b>	<b>17 430</b>	<b>nd</b>	<b>51,7</b>	<b>23,2</b>	<b>33,5</b>	<b>50,8</b>	<b>20,7</b>	<b>67,8</b>	<b>6,3</b>
<b>Quartiers du Nord</b>	<b>360 380</b>	<b>nd</b>	<b>46,2</b>	<b>20,6</b>	<b>29,9</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>67,7</b>	<b>9,6</b>
<b>Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>65,6</b>	<b>7,5</b>
<b>CA du Douaisis</b>	<b>150 979</b>	<b>16 110</b>	<b>89,3</b>	<b>11,9</b>	<b>17,1</b>	<b>33,8</b>	<b>11,8</b>	<b>51,2</b>	<b>2,2</b>
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

## Une plus difficile insertion sur le marché du travail

Au-delà du seul aspect monétaire (en particulier, la proportion d'allocataires Caf fortement dépendant des prestations sociales est nettement plus élevée), les quartiers de la communauté d'agglomération du Douaisis se distinguent par de moins bons indicateurs relatifs au marché du travail par rapport aux autres quartiers du Nord et du Pas-de-Calais (figure 39). La part des actifs au chômage est plus élevée, de même que la part de chômeurs de longue durée ou la proportion d'actifs en emploi sans diplôme. Ces éléments singularisent aussi la communauté d'agglomération dans son ensemble par rapport aux départements du Nord et du Pas-de-Calais même si les écarts sont moins marqués.

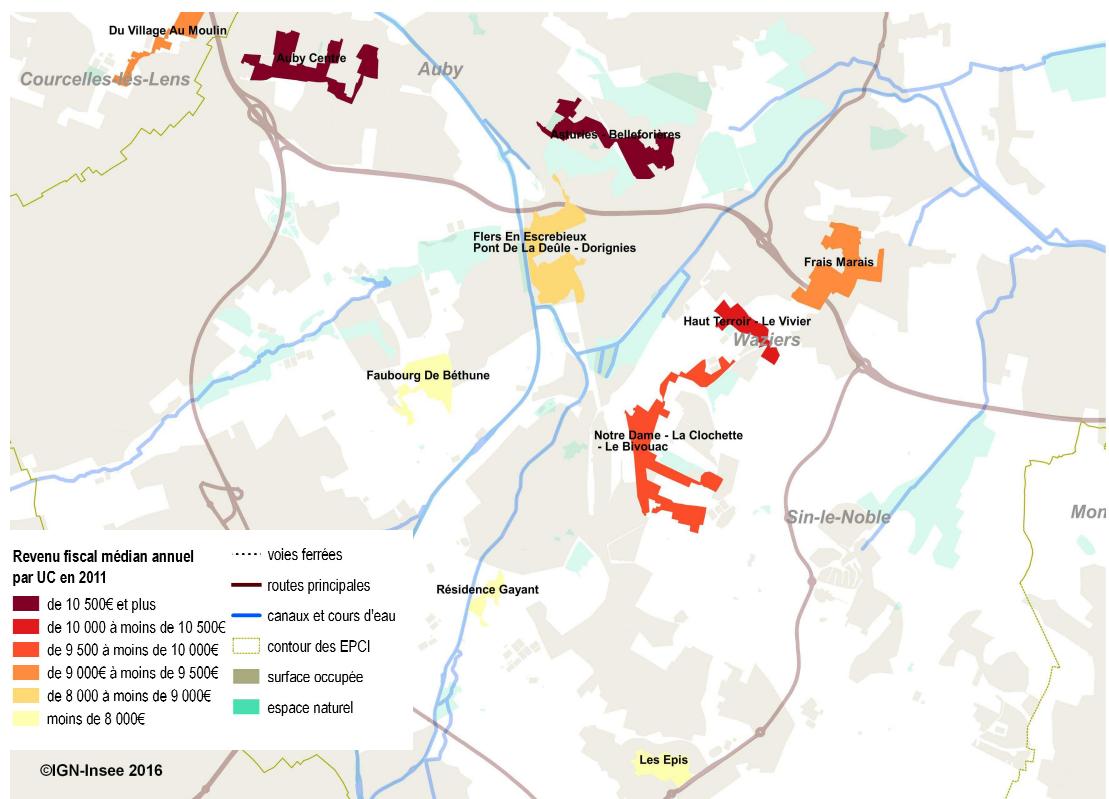
## Un tiers de la population en géographie prioritaire résident dans un quartier où le revenu fiscal médian par UC est inférieur à 8 000 euros

Les quartiers « Résidence Gayant » et « Les Épis » appartiennent à la classe G de la typologie (« une population très jeune qui cumule les difficultés ») (figure 41). Outre des revenus très faibles, inférieurs à 7 000 euros (figure 40), les indicateurs socioéconomiques sont nettement défavorables : la part des actifs au chômage est importante, notamment dans le quartier « Les Épis » où il s'élève à 46 %. Si le chômage est moins prononcé sur « Résidence Gayant », la part du chômage de longue durée atteint 60 % et la proportion de locataires résidant en logement social est la plus importante des quartiers de la communauté d'agglomération. Ces deux quartiers sont également caractérisés par les plus fortes parts de personnes vivant dans une famille monoparentale parmi les quartiers de l'EPCI. Enfin, la proportion d'allocataires fortement dépendant des prestations sociales y est également supérieure. Le quartier « Faubourg de Béthune » appartient à la classe F (« davantage de chômeurs de longue durée et de faibles revenus »). Si le revenu est également faible et les indicateurs socio-économiques dégradés, la situation apparaît un peu plus favorable, avec en particulier un chômage plus faible.

Les quartiers « Auby Centre », « Flers En Escrebieux Pont De La Deûle - Dorignies » et « Frais Marais » appartiennent à la classe C (« un chômage de longue durée plus présent et une population moins mobile »). La situation sur « Flers En Escrebieux Pont De La Deûle - Dorignies » et « Frais Marais » apparaît plus délicate avec des revenus plus faibles et des indicateurs plus dégradés par rapport au quartier « Auby Centre », en particulier une part très élevée du chômage de longue durée.

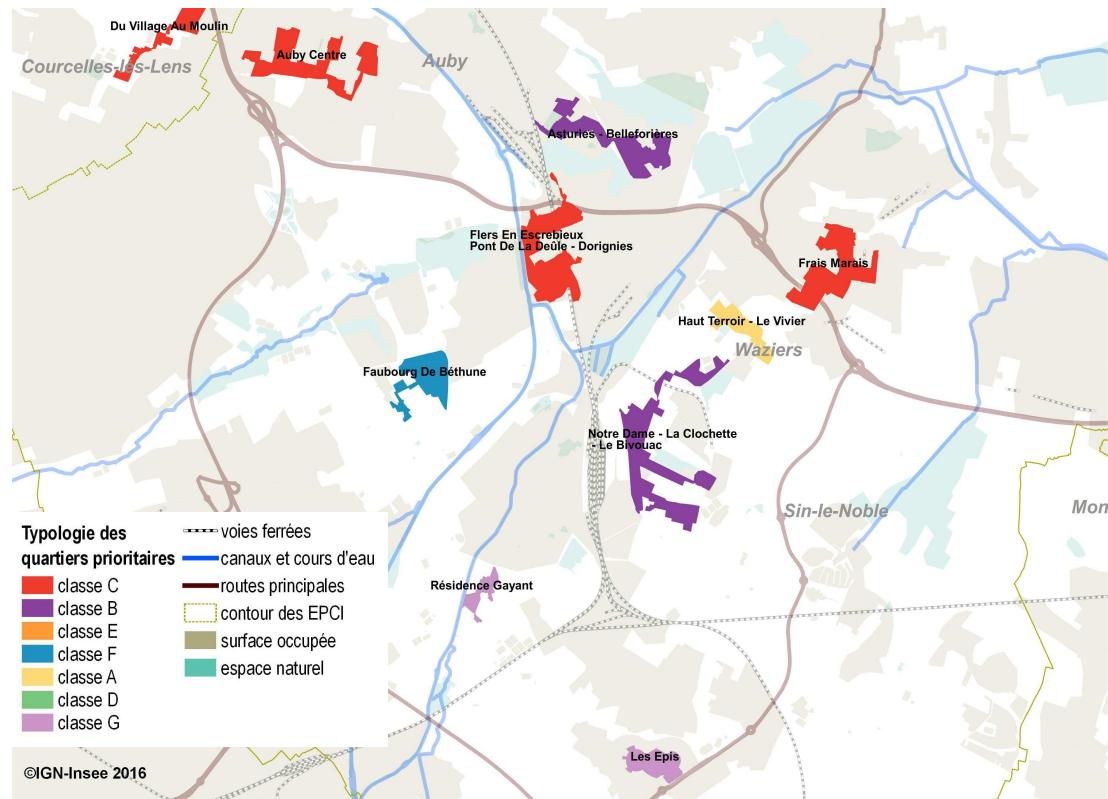
Les deux quartiers appartenant à la classe B (« une population plus âgée et moins mobile avec des revenus un peu plus élevés qu'ailleurs »), « Asturies – Belleforières » et « Notre Dame – La Clochette – Le Bivouac », sont caractérisés par des revenus plus importants et une population nettement plus âgée. La proportion de locataires en logement social et la part du chômage de longue durée sont plus faibles. Enfin, le quartier « Haut Terroir – Le Vivier », appartenant à la classe A (« de moindres difficultés socioéconomiques et des revenus plus élevés »), est dans une configuration plutôt favorable, proche de celle des deux quartiers précédents.

40 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération du Douaisis



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

#### 41 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération du Douaisis



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.



# Communauté urbaine de Dunkerque

Les six quartiers prioritaires de la communauté urbaine de Dunkerque regroupent près de 25 900 habitants en 2011, soit 13 % de la population de l'EPCI (figure 42). Ils représentent 5 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais et 7 % de ceux du Nord. Deux quartiers concentrent 57 % des habitants en géographie prioritaire de l'EPCI : « Banc Vert – Ile Jeanty – Carré De La Vieille – Jeu de Mail » et « Albeck – Europe – Moulin ». L'indice de vieillissement est analogue à celui de l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais. Toutefois, la population est plus âgée dans les quartiers « Petit Steedan » et « Soubise – Basse ville ».

42 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté urbaine de Dunkerque

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	Familles monoparentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
	Nombre	Euros	%	%	%		%	%	%
Petit Steedan	1 300	8 900	69,3	22,1	31,4	35,8	19,3	96,3	2,4
Saint Pol ... Quartiers Ouest	4 200	8 500	48,4	26,0	36,9	42,1	19,5	93,0	7,6
Banc Vert - ... - Jeu De mail	6 010	9 900	52,9	17,2	32,6	41,6	21,1	87,4	3,9
Soubise - Basse Ville	4 210	10 800	71,1	10,8	23,3	45,4	19,1	63,5	2,4
Albeck - Europe - Moulin	8 420	9 000	33,5	23,4	34,9	39,7	17,7	96,5	9,3
Degroote	1 090	9 600	37,5	19,9	32,7	47,8	19,9	96,5	2,7
<b>QP CU Dunkerque</b>	<b>25 230</b>	<i>nd</i>	<b>47,2</b>	<b>18,9</b>	<b>31,8</b>	<b>41,8</b>	<b>19,2</b>	<b>87,2</b>	<b>5,9</b>
<b>QP du Nord</b>	<b>360 380</b>	<i>nd</i>	<b>46,2</b>	<b>20,6</b>	<b>29,9</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>67,7</b>	<b>9,6</b>
<b>QP du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>65,6</b>	<b>7,5</b>
<b>CU de Dunkerque</b>	<b>199 813</b>	<b>16 589</b>	<b>89,8</b>	<b>12,7</b>	<b>17,4</b>	<b>29,1</b>	<b>11,9</b>	<b>66,6</b>	<b>1,9</b>
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

## Des quartiers surtout caractérisés par une forte proportion de locataires résidant dans un logement social

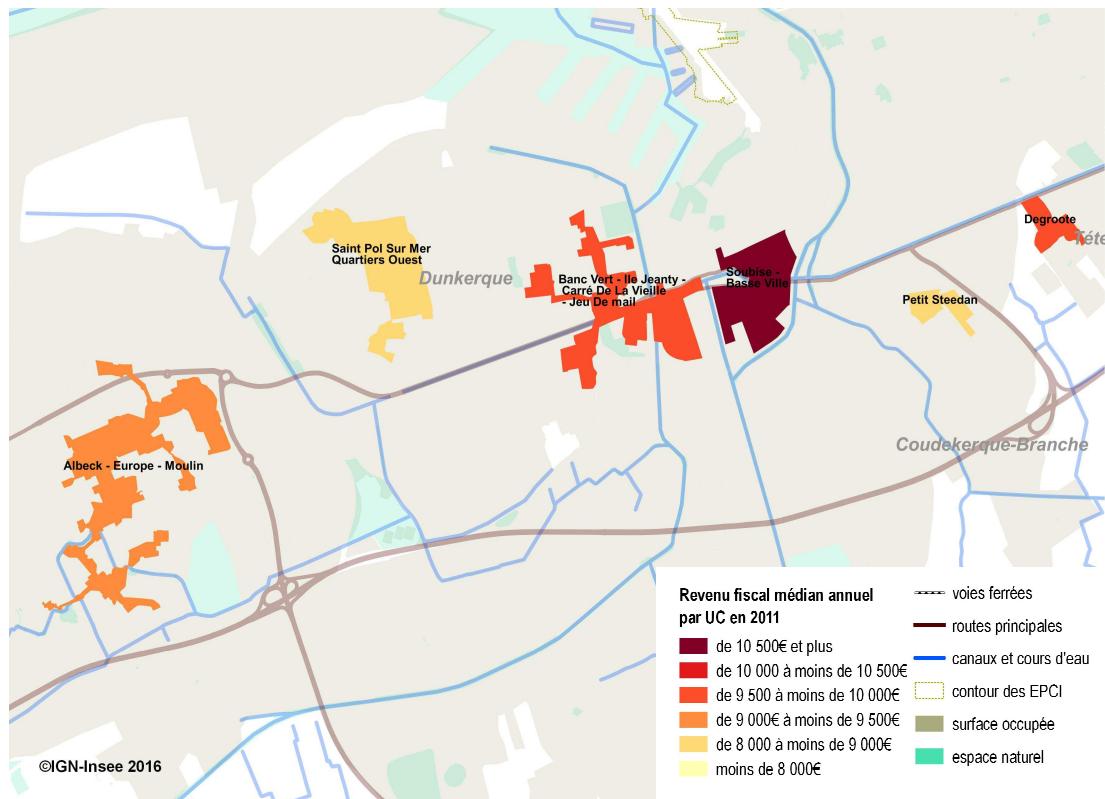
Globalement, les quartiers prioritaires de la communauté urbaine de Dunkerque se distinguent de ceux de l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais par une proportion de locataires en logement social nettement plus importante (figure 32) : 87 % contre 68 %. Si la part du chômage est un peu plus élevée, c'est l'inverse pour la proportion de chômeurs de longue durée et la part des actifs en emploi sans diplôme. De même, la proportion d'allocataires Caf fortement dépendant des prestations sociales est plus faible. Enfin, les étrangers provenant de l'extérieur de l'Union européenne sont moins représentés que dans les autres quartiers du département. Ces spécificités se retrouvent globalement à l'échelle de l'EPCI elle-même.

## Un positionnement moins défavorable pour le quartier de « Soubise – Basse ville »

Le quartier « Soubise – Basse ville », appartenant à la classe D de la typologie (« une forte mobilité résidentielle et des actifs en emploi un peu plus diplômés »), concentre 17 % de la population en géographie prioritaire de l'EPCI. Il s'agit du quartier présentant la configuration la moins défavorable. Le revenu fiscal médian atteint près de 10 700 euros (figure 43) et les indicateurs socioéconomiques traduisent une moindre prégnance des différentes formes de pauvreté (figure 44). Toutefois, la part d'allocataires Caf fortement dépendant des prestations sociales y est plus importante que sur la majorité des autres quartiers de l'EPCI.

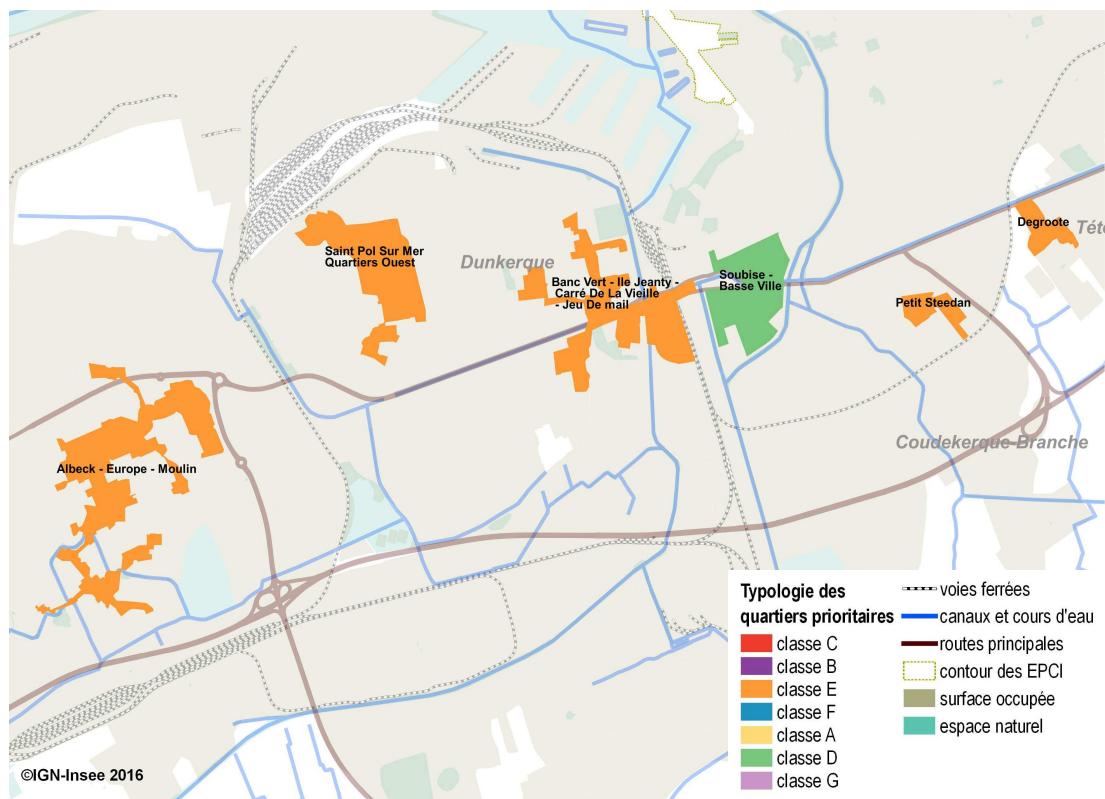
Les cinq autres quartiers de la communauté urbaine appartiennent tous à la classe E de la typologie (« une population assez jeune souvent locataire du parc social ») et regroupent 83 % des habitants de l'EPCI. Les revenus y sont plus faibles, en particulier dans les quartiers de « Petit Steedan » et de « Saint-Pol-sur-Mer – Quartiers Ouest ». La proportion de locataires résidant dans un logement social est très élevée et l'insertion sur le marché du travail semble plus difficile : la part d'actifs en emploi sans diplôme et le chômage sont plus importants que dans le quartier « Soubise – Basse ville », notamment dans le quartier « Saint-Pol-sur-Mer – Quartiers Ouest ».

43 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté urbaine de Dunkerque



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

44 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté urbaine de Dunkerque



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

# Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin et communauté de communes de Pévèle-Carembault

Près de 15 000 habitants résident dans l'un des 11 quartiers prioritaires de communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin et 1 700 dans la communauté de communes de Pévèle-Carembault. Cela représente respectivement 12 % et 2 % de la population de l'ensemble du territoire. Les quartiers sur ces deux intercommunalités sont de petite taille et comptent tous moins de 2 000 habitants. Le vieillissement de la population est plus ou moins marqué selon les quartiers. C'est dans le quartier de « La Plaine du 7 » qu'il est le plus faible. En particulier, la population âgée de moins de 25 ans est surreprésentée (46 % de la population), notamment celle des jeunes âgés de 16 ans ou moins (plus d'un tiers de la population).

**45 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin et de la communauté de communes de Pévèle-Carembault**

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales		Familles mono-parentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
						%	%			
Cité Des Bois	1 720	10 000	91,5	24,1	31,0	37,1	16,5	43,3	12,1	
<b>QP CC Pévèle-Carembault</b>	<b>1 720</b>	<b>10 000</b>	<b>91,5</b>	<b>24,1</b>	<b>31,0</b>	<b>37,1</b>	<b>16,5</b>	<b>43,3</b>	<b>12,1</b>	
Plantigeons - Fosse 4	1 650	10 800	34,6	24,4	20,7	36,5	12,3	81,0	0,9	
Du Village Au Moulin	1 190	9 400	41,5	19,5	22,0	S	10,6	42,8	5,3	
Rotois - Saint Roch	1 110	8 500	64,9	16,5	27,5	50,6	15,0	84,6	2,9	
Cornuault	1 640	9 700	86,9	24,0	24,8	S	12,6	21,2	9,6	
Macé - Darcy	1 950	10 200	46,6	17,0	25,1	43,3	13,8	37,1	1,5	
Ponchelet - Kennedy	1 030	7 400	38,0	18,8	31,0	60,0	20,6	51,7	2,5	
La Plaine Du 7	1 790	8 500	28,5	17,7	28,5	47,9	19,7	60,0	5,1	
Zac Des Deux Villes	1 920	9 100	77,7	14,3	29,4	S	20,9	90,2	1,5	
Nouméa	1 290	10 100	70,2	21,0	31,5	39,9	12,6	75,4	0,5	
Quartier De La Haute Voie	1 870	8 700	59,0	21,7	39,3	S	25,1	56,4	9,1	
<b>QP CA Hénin-Carvin</b>	<b>15 440</b>	<b>nd</b>	<b>53,0</b>	<b>19,4</b>	<b>27,7</b>	<b>45,6</b>	<b>16,4</b>	<b>60,4</b>	<b>4,0</b>	
<b>Quartiers du Nord</b>	<b>360 380</b>	<b>nd</b>	<b>46,2</b>	<b>20,7</b>	<b>29,9</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>67,7</b>	<b>9,6</b>	
<b>Quartiers du Pas-de-Calais</b>	<b>160 310</b>	<b>nd</b>	<b>48,7</b>	<b>19,5</b>	<b>31,1</b>	<b>46,4</b>	<b>19,7</b>	<b>61,4</b>	<b>2,6</b>	
<b>Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>65,6</b>	<b>7,5</b>	
<b>CC Pévèle-Carembault</b>	<b>92 778</b>	<b>22 330</b>	<b>80,7</b>	<b>7,4</b>	<b>8,6</b>	<b>14,6</b>	<b>8,4</b>	<b>31,2</b>	<b>0,6</b>	
<b>CA d'Hénin-Carvin</b>	<b>124 291</b>	<b>14 881</b>	<b>84,2</b>	<b>13,2</b>	<b>18,1</b>	<b>31,5</b>	<b>11,5</b>	<b>50,1</b>	<b>2,2</b>	
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8	
Pas-de-Calais	1 467 749	16 175	88,1	10,8	15,4	29,2	11,0	42,6	0,9	
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1	
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8	

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

### **Des quartiers dans une situation un peu plus favorable**

Les quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin et de la communauté de communes de Pévèle-Carembault apparaissent dans leur ensemble dans une situation un peu plus favorable que l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais. En effet, le chômage est en moyenne un peu moins élevé que dans les autres quartiers, la part de familles monoparentales est un peu moins importante. La moitié des quartiers de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin appartiennent toutefois à la classe C, caractérisée par une part importante de chômeurs de longue durée ([figure 47](#)).

Dans le quartier « Cité des Bois » à Ostricourt, dans la communauté de communes de Pévèle-Carembault, la population apparaît relativement âgée par rapport à l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais. Cela se traduit par une part d'actifs en emploi sans diplôme importante. Le quartier « Cité des Bois » appartient à la classe B caractérisée par une population âgée et moins mobile. La situation des habitants de ce quartier contraste fortement avec celle de l'ensemble des habitants de la communauté de communes de Pévèle-Carembault, où les difficultés sont moins importantes qu'ailleurs.

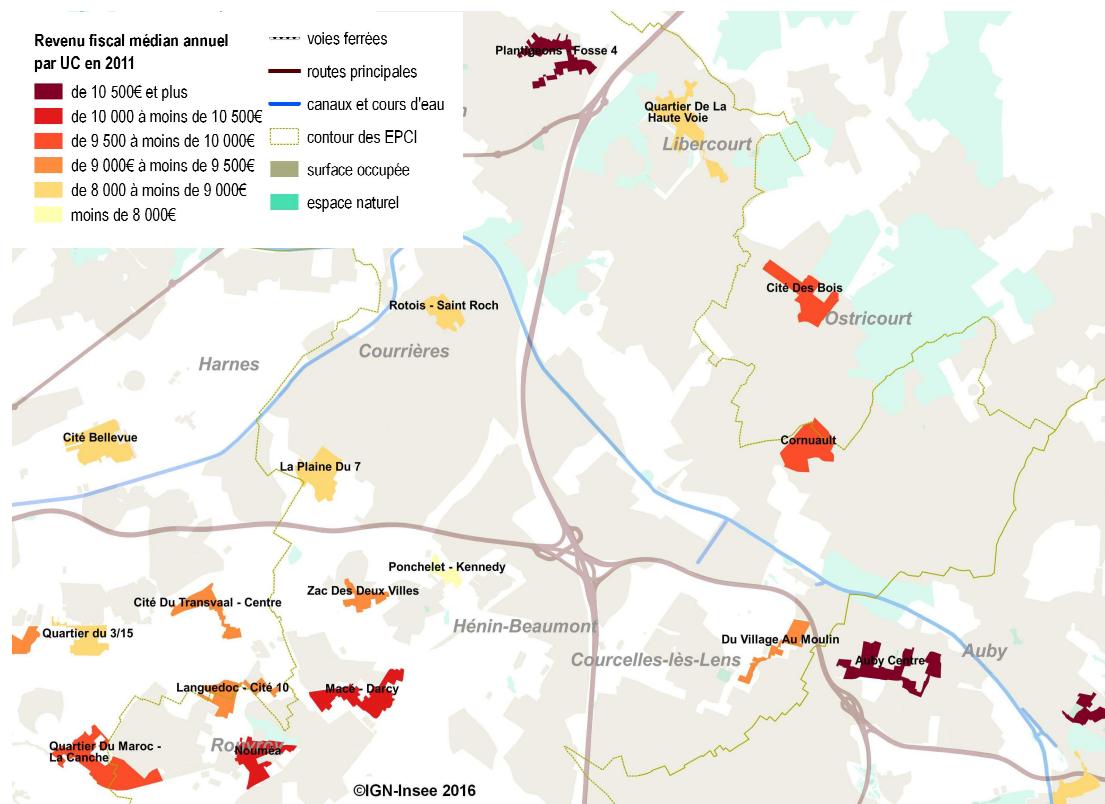
### **Des revenus très faibles à « Rotois-Saint Roch » à Courrières et à « Ponchelet-Kennedy » à Hénin-Beaumont**

Dans les quartiers du « Rotois-Saint Roch » à Courrières et de « Ponchelet-Kennedy » à Hénin-Beaumont, les revenus des habitants sont très faibles. Outre un revenu fiscal médian par UC faible, les revenus des plus pauvres sont particulièrement bas : un habitant sur quatre a un revenu fiscal inférieur à 3 665 euros et 2 145 euros par UC. Parallèlement, respectivement 50 % et 60 % des allocataires Caf ont des revenus composés de plus de moitié par les prestations sociales. Ces deux quartiers appartiennent à la classe F caractérisée par des inégalités de revenus marquées et davantage et chômeurs de longue durée ([figure 47](#)).

Les quartiers de « Cornuault » à Evin-Malmaison, Ostricourt et de « La Plaine du 7 » à Montigny-en-Gohelle, Courrières, Fouquières-lès-Lens appartiennent à la classe E caractérisée par une population assez jeune souvent locataire du parc social parmi les locataires ([figure 47](#)). Or, ces deux quartiers n'affichent pas une part de locataires en logement social particulièrement importante (respectivement 21 % et 60 %). En effet, la classe E comporte beaucoup de quartiers et apparaît relativement hétérogène. En revanche, comme pour les autres quartiers de cette classe, le quartier de la « Plaine du 7 » apparaît relativement jeune, avec une part de familles monoparentales importante. Le quartier de « Cornuault » se caractérise davantage par une part importante de population étrangère, et une part d'actifs en emploi sans diplôme importante.

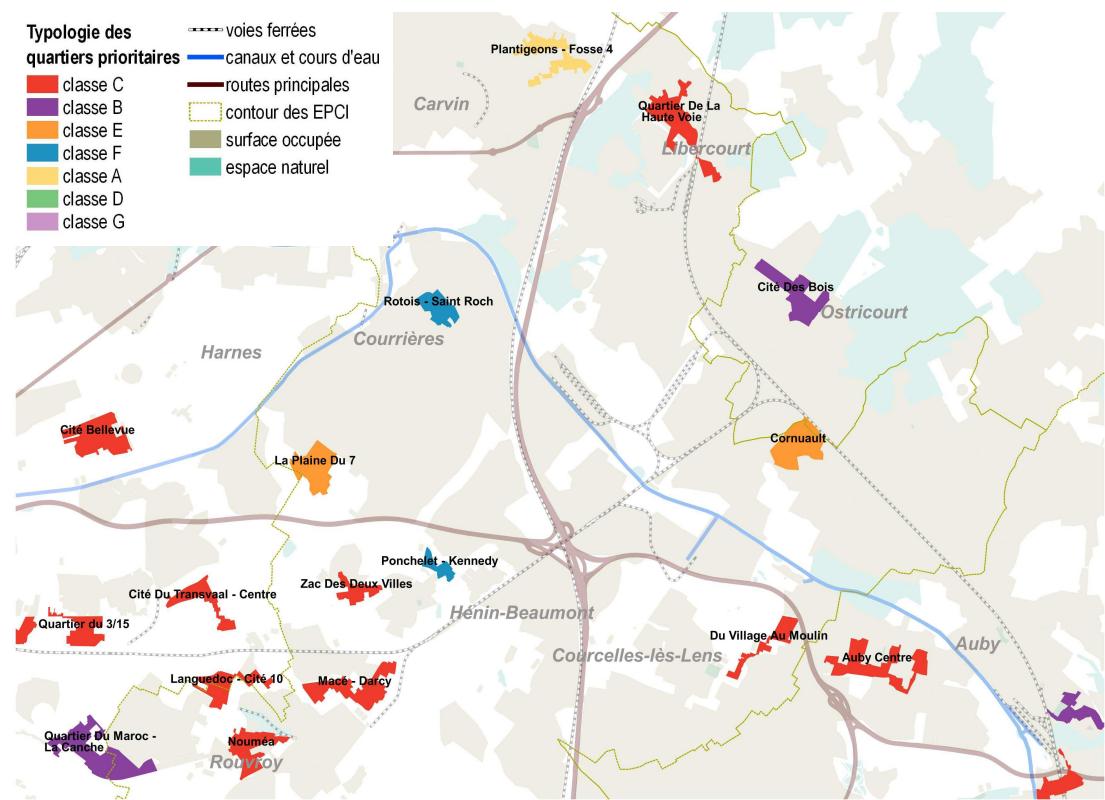
Enfin, le quartier de « Plantigeons-Fosse 4 » appartient à la classe A où les difficultés sont moins importantes que dans les autres quartiers. En effet, le revenu fiscal médian est plus élevé que dans les autres quartiers, et la part de chômeurs dans la population plus faible (21 % contre 28 % dans l'ensemble des quartiers de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin).

**46 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin et de la communauté de communes de Pévèle-Carembault**



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

**47 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin et de la communauté de communes de Pévèle-Carembault**



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.



# Communauté d'agglomération de Lens-Liévin

Près de 58 000 habitants résident dans l'un des 21 quartiers prioritaires de communauté d'agglomération de Lens-Liévin, soit 24 % de l'ensemble des habitants du territoire (figure 48). Les quartiers de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin sont en moyenne plus peuplés que les autres quartiers du département du Pas-de-Calais. En particulier, quatre quartiers comptent plus de 5 000 habitants : le quartier de « Calonne - Marichelles - Vent De Bise » à Liévin et Angres avec 7 080 habitants, le quartier « Les Hauts De Liévin - Résidence Des Provinces - Cités 9-9bis » à Liévin, Lens, Loos-en-Gohelle avec 5 260 habitants, le quartier « Grande Résidence » à Lens, Loison-sous-Lens, Vendin-le-Vieil avec 5 050 habitants, le quartier « République - Cité 4 » à Avion avec 5 000 habitants. Si le vieillissement varie considérablement d'un quartier à l'autre, la population apparaît significativement plus jeune dans deux quartiers : « Grande Résidence » et « Quartier du 3/15 ». La population des moins de 25 ans y est plus présente (près de 47 % de la population).

48 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	Familles mono-parentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
		médian par UC							
	Nombre	Euros	%	%	%	%	%	%	%
Camus	1 220	10 800	128,2	16,0	27,0	40,7	9,9	25,1	3,4
Quartier Saint-Elie - Fosse 13	1 390	10 400	65,7	23,2	25,4	33,8	9,3	25,4	2,3
République - Cité 4	5 000	7 700	43,0	27,5	37,6	56,3	23,9	70,4	5,6
Cité Des Brebis	2 170	9 400	53,4	23,2	30,5	41,7	12,5	34,1	1,6
Cité Du Transvaal - Centre	1 900	9 100	69,7	19,0	34,0	41,3	18,5	57,6	3,6
Cité 5 - Cité 11	3 780	9 900	47,0	17,7	26,8	40,4	13,8	28,6	0,5
Cité Bellevue	2 440	8 900	46,7	16,1	33,1	46,1	16,4	44,5	4,9
Cité 12-14	2 380	9 900	58,5	18,6	32,6	43,6	17,8	27,5	3,7
Grande Résidence	5 050	7 100	27,3	18,4	40,7	51,7	27,6	85,4	5,4
Cité 2	1 640	9 500	49,0	14,2	21,4	64,3	12,4	23,2	3,6
Sellier Cité 4	1 800	7 900	42,9	19,7	33,6	58,3	20,3	49,1	4,5
Calonne - Marichelles - Vent De Bise	7 080	8 900	38,7	18,1	32,3	48,6	20,1	50,4	1,6
Les Hauts De Liévin - Résidence Des Provinces - Cités 9-9bis	5 260	9 800	52,5	17,0	27,2	40,5	14,0	32,1	1,4
Blum - Salengro - 109	2 250	8 600	34,9	25,0	31,4	51,1	25,9	46,2	2,7
3 Cités	1 190	8 700	62,5	20,9	26,6	36,6	7,5	8,2	1,4
Cité 10	1 640	9 700	50,9	20,6	26,7	S	15,6	30,1	0,1
Les Blanches Laines Fosse 11 12 13	4 260	9 300	46,1	20,5	30,6	47,0	17,1	48,8	5,8
Quartier du 3/15	1 420	8 200	30,0	19,3	22,0	45,6	11,8	23,9	7,2
Cité Des Taberneaux	2 380	11 000	52,6	17,3	28,6	39,0	15,6	42,6	3,4
Quartier Du Maroc - La Canche	1 680	9 700	82,7	22,6	28,3	42,0	17,1	65,9	2,4
Languedoc - Cité 10	1 410	8 900	52,1	17,9	40,0	39,9	18,4	50,3	1,5
QP CA Lens-Liévin	57 340	nd	48,4	19,6	31,2	46,8	17,8	46,2	3,2
<b>Quartiers du Nord</b>	<b>360 380</b>	<b>nd</b>	<b>46,2</b>	<b>20,7</b>	<b>29,9</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>67,7</b>	<b>9,6</b>
<b>Quartiers du Pas-de-Calais</b>	<b>160 310</b>	<b>nd</b>	<b>48,7</b>	<b>19,5</b>	<b>31,1</b>	<b>46,4</b>	<b>19,7</b>	<b>61,4</b>	<b>2,6</b>
<b>Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>65,6</b>	<b>7,5</b>
<b>CA de Lens - Liévin</b>	<b>244 975</b>	<b>14 455</b>	<b>83,9</b>	<b>12,4</b>	<b>19,5</b>	<b>35,0</b>	<b>12,9</b>	<b>41,3</b>	<b>1,9</b>
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8
Pas-de-Calais	1 467 749	16 175	88,1	10,8	15,4	29,2	11,0	42,6	0,9
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

## Moins de familles monoparentales et de locataires en logement social que dans les autres quartiers du Nord et du Pas-de-Calais

La majorité des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin se distinguent tout particulièrement de l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais sur plusieurs aspects. D'abord, le chômage de longue durée touche particulièrement les habitants de ces territoires. Ensuite, parmi les locataires, 46 % sont locataires du parc social, soit nettement moins que dans l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais (66 %). Parallèlement, les familles monoparentales sont un peu moins présentes dans ces quartiers que dans les autres quartiers. Ces deux caractéristiques sont particulièrement prégnantes à « Camus » à Angres-Liévin, dans le quartier « Saint-Élie Fosse 13 » à Hulluch, Haisnes, Douvrin et à Mazin ou aux « 3 Cités » à Mazingarbe.

La plupart des quartiers du territoire appartiennent ainsi à la classe C « un chômage de longue durée plus présent et une population moins mobile » et répondent à ces caractéristiques (figure 50).

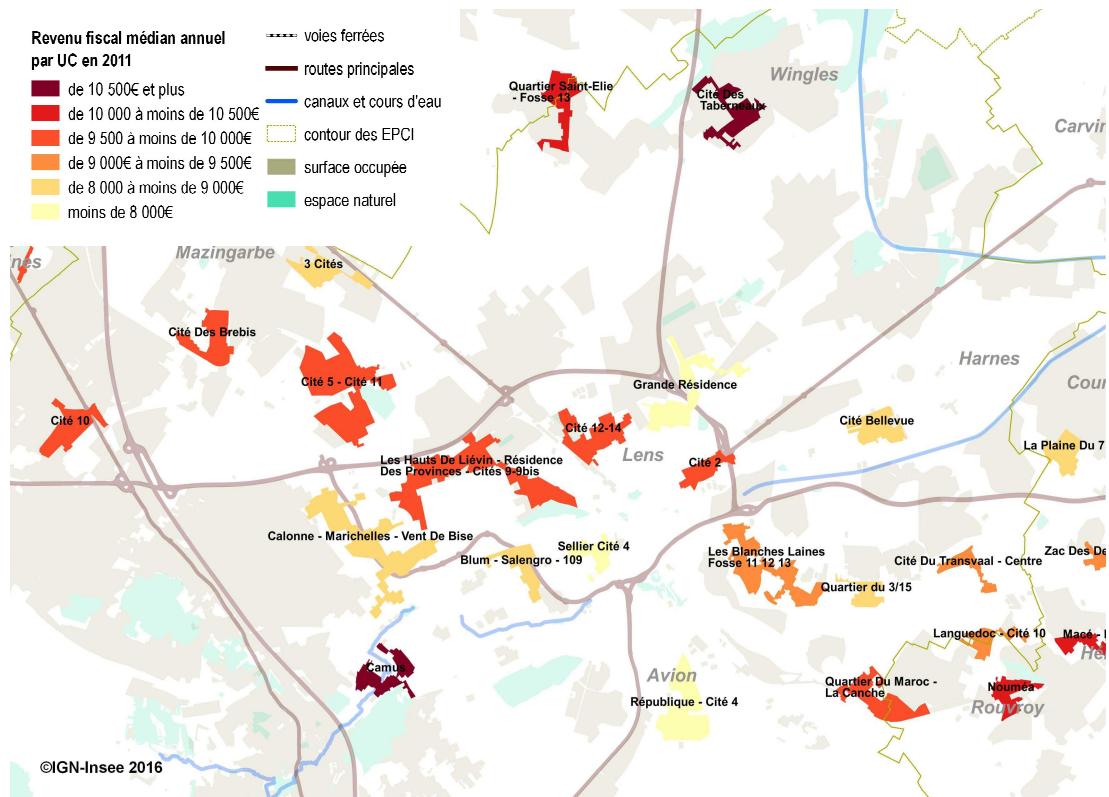
## Des difficultés plus marquées dans les quartiers « République - Cité 4 » à Avion et « Grande Résidence » à Lens, Loison-sous-Lens, Vendin-le-Vieil

Cependant, quelques quartiers se différencient (figure 50). Deux des quartiers les plus peuplés font face à davantage de difficultés : celui de « République - Cité 4 » à Avion et « Grande Résidence » à Lens, Loison-sous-Lens, Vendin-le-Vieil. Les revenus des habitants sont faibles : un habitant sur deux a un revenu fiscal inférieur à 8 000 euros par UC. La part des actifs au chômage est très élevée (plus de 37 % contre 31 % en moyenne dans les quartiers de la communauté d'agglomération), les familles monoparentales sont surreprésentées, ainsi que la part de locataires en logement social. Le quartier « Grande Résidence » appartient à la classe G, où les difficultés des habitants sont importantes et multiples. Le quartier « République-Cité 4 » appartient à la classe E, caractérisée principalement par une population assez jeune souvent locataire du parc social mais aussi des revenus faibles.

Le quartier de « Camus » à Angres se caractérise par une population en moyenne plus âgée que dans l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais. La part d'actifs en emploi sans diplôme est faible (16 % contre 20 % dans l'ensemble des quartiers de la communauté d'agglomération). Ce quartier appartient à la classe D caractérisée par une forte mobilité résidentielle et des actifs en emploi un peu plus diplômés.

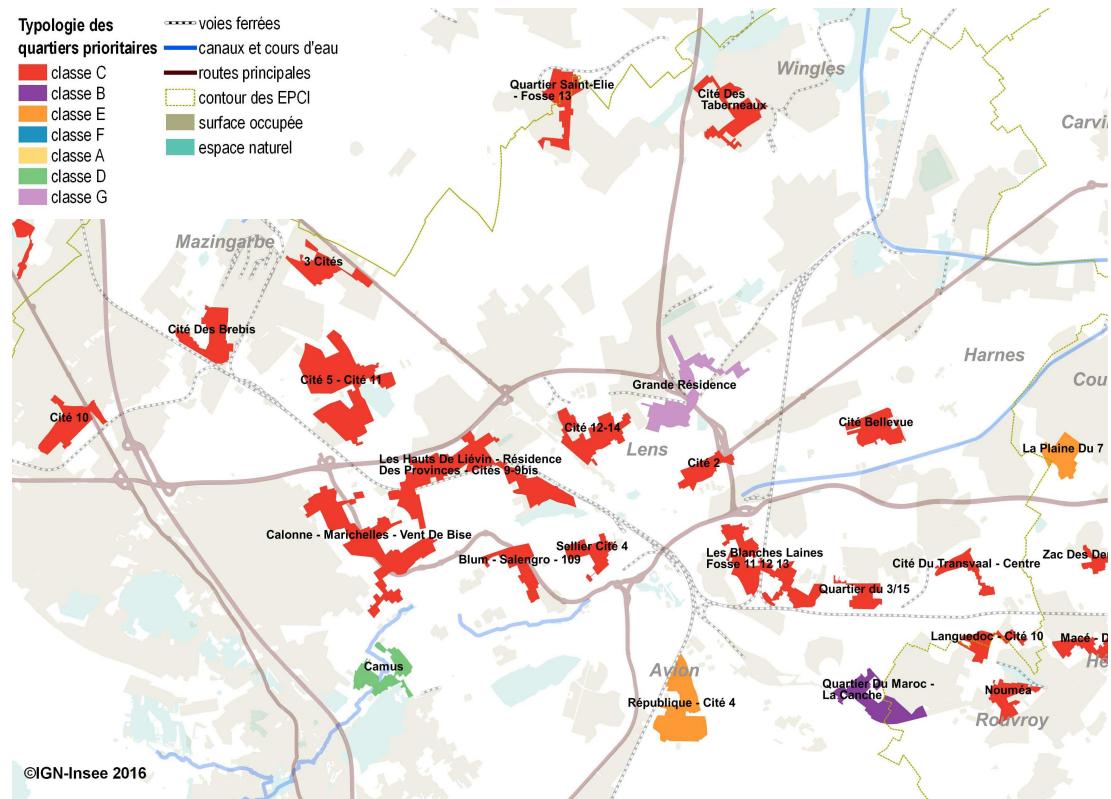
Le quartier du « Maroc- La Canche » à Méricourt, Rouvroy se caractérise également par une population plus âgée mais aussi moins mobile que dans les autres quartiers : 70 % des habitants de ce quartier y sont installés depuis plus de 5 ans contre près de 50 % en moyenne dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ce quartier appartient à la classe B où la population est en moyenne plus âgée et moins mobile que dans les autres quartiers.

49 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

## 50 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.



# Métropole Européenne de Lille

Les 26 quartiers prioritaires de la Métropole Européenne de Lille abritent près de 202 400 habitants en 2011, soit 18,7 % de la population de l'EPCI (figure 51). Ces quartiers regroupent 38,5 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais et 55,5 % de ceux du département du Nord. Deux quartiers rassemblent à eux seuls 56,5 % de la population en géographie prioritaire de l'EPCI : celui du « Quartier intercommunal Blanc Seau – Croix Bas Saint-Pierre » sur les communes de Roubaix, Tourcoing, Wattrelos et Croix (avec près de 69 000 habitants, il s'agit du troisième quartier le plus peuplé de France métropolitaine) et celui du « Secteur Sud » sur les communes de Lille, Faches-Thumesnil, Loos, Lezennes et Wattignies (avec un peu plus de 45 000 habitants). La population apparaît plus jeune sur ces quartiers, ce qui déjà le cas de l'EPCI considéré dans son ensemble. Toutefois, plus localement, la population apparaît nettement plus âgée sur certains quartiers comme ceux de « Pont Rompu » et de « Attargette – Chanzy ». À l'inverse, le vieillissement apparaît nettement moins prononcé dans d'autres quartiers, comme ceux de « Pont de Bois », « Phalempins » ou encore « Bizet – Briquetterie ». Dans ces trois quartiers, la population jeune est surreprésentée, notamment les plus jeunes, âgés de moins de 6 ans. Par exemple, dans le quartier « Pont de Bois », les jeunes âgés de 6 ans ou moins constituent près de 18 % de la population.

## Une plus forte part de locataires vivant en logement social et davantage d'étrangers originaires de l'extérieur de l'Union européenne

Globalement, trois éléments distinguent les quartiers prioritaires de la Métropole Européenne de Lille de ceux de l'ensemble du Nord et du Pas-de-Calais (figure 51). Tout d'abord, la population étrangère provenant de l'extérieur de l'Union européenne est surreprésentée. De même, la proportion de locataires résidant dans un logement social est plus importante. Enfin, la part des actifs au chômage est un peu plus faible que pour l'ensemble des quartiers.

## Une situation très variable d'un quartier à l'autre

Deux quartiers sont caractérisés par un revenu fiscal médian par UC inférieur à 8 000 euros (figure 52) : « La Bourgogne », localisé à Tourcoing, et le « Secteur Ouest », situé sur la commune de Lille. Néanmoins, la configuration socioéconomique apparaît plus favorable sur le « Secteur Ouest ». En effet, le quartier « La Bourgogne », seul quartier de la classe G de la typologie (« une population très jeune qui cumule les difficultés ») présente la part d'actifs au chômage la plus élevée parmi les quartiers de l'EPCI, de même pour la proportion d'actifs en emploi sans diplôme. En outre, la part des allocataires Caf très dépendant des prestations sociales et la proportion de familles monoparentales y sont très élevées.

À l'opposé, les quartiers de la classe A (« de moindres difficultés socioéconomiques et des revenus plus élevés ») sont dans une position plus favorables (figure 53). Il s'agit des quartiers « Pacot-Vandracq », « Bizet-Briquetterie », « Virolois », « Clémenceau-Kiener » et « Phalempins ». Outre des revenus significativement plus élevés, la part des actifs au chômage et le chômage de longue durée y sont plus faibles. De plus, la part de locataires résidant en logement social est souvent beaucoup plus faible, tout comme celle des familles monoparentales.

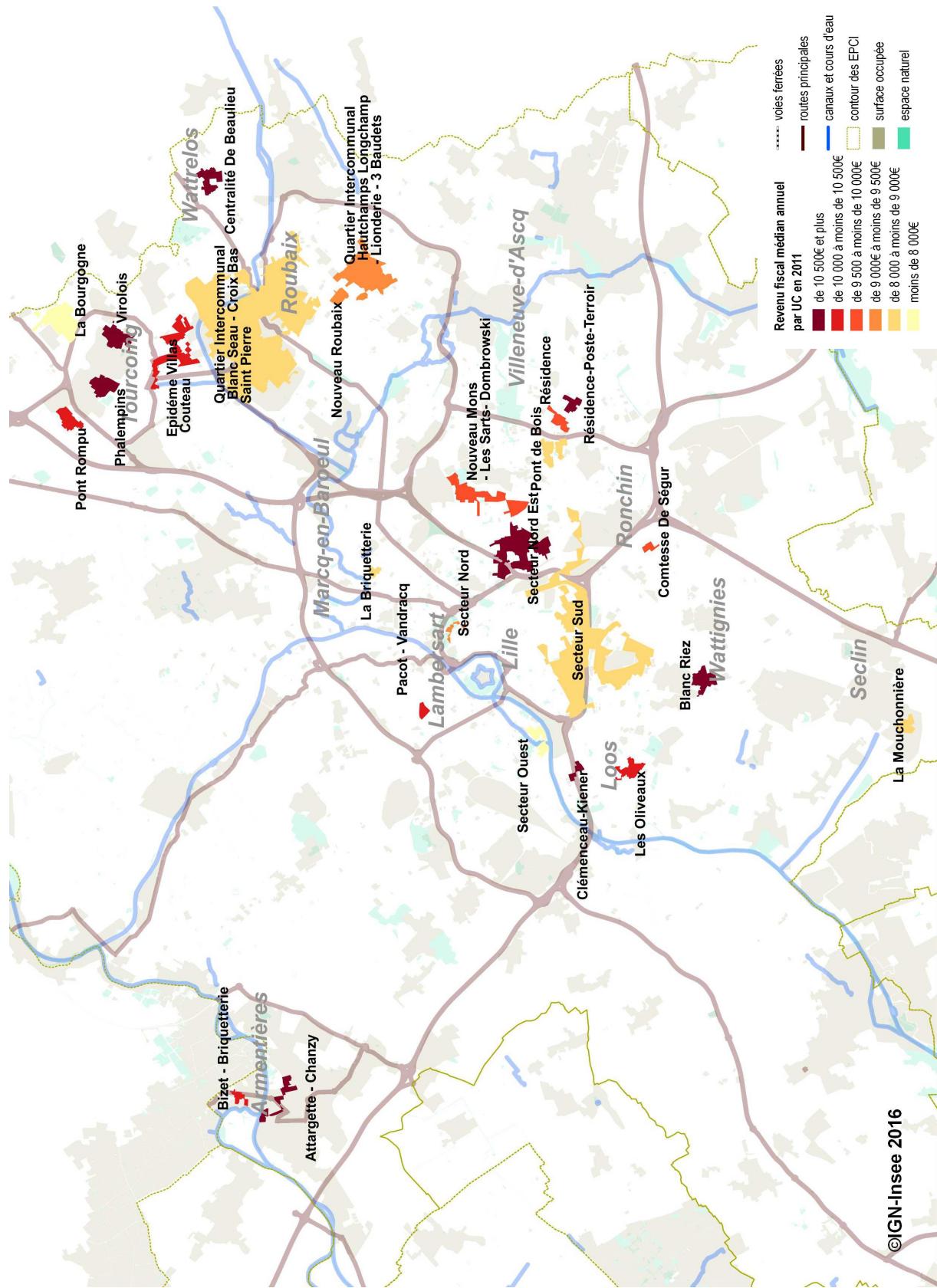
Près de 77 % de la population en géographie prioritaire de la Métropole Européenne de Lille résident dans un quartier appartenant à la classe E de la typologie (« une population assez jeune souvent locataire du parc social »). Cela concerne notamment les deux plus grands quartiers du Nord et du Pas-de-Calais, le « Quartier intercommunal Blanc Seau – Croix Bas Saint-Pierre » et celui du « Secteur Sud ». Toutefois, la situation est assez disparate d'un quartier à l'autre. Ainsi, la configuration apparaît plus défavorable pour le « Quartier intercommunal Blanc Seau – Croix Bas Saint-Pierre » que pour le « Secteur Sud ». La proportion d'actifs en emploi sans diplôme, la part des actifs au chômage et la part de chômeurs de longue durée y sont en effet plus importantes. Enfin, plus de la moitié des allocataires Caf y sont fortement dépendants des prestations sociales. En revanche, la proportion de locataires vivant en logement social y est plus faible. Enfin, ces deux territoires sont également caractérisés par une part élevée de la population étrangère originaire de l'extérieur de l'Union européenne.

**51 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la Métropole Européenne de Lille**

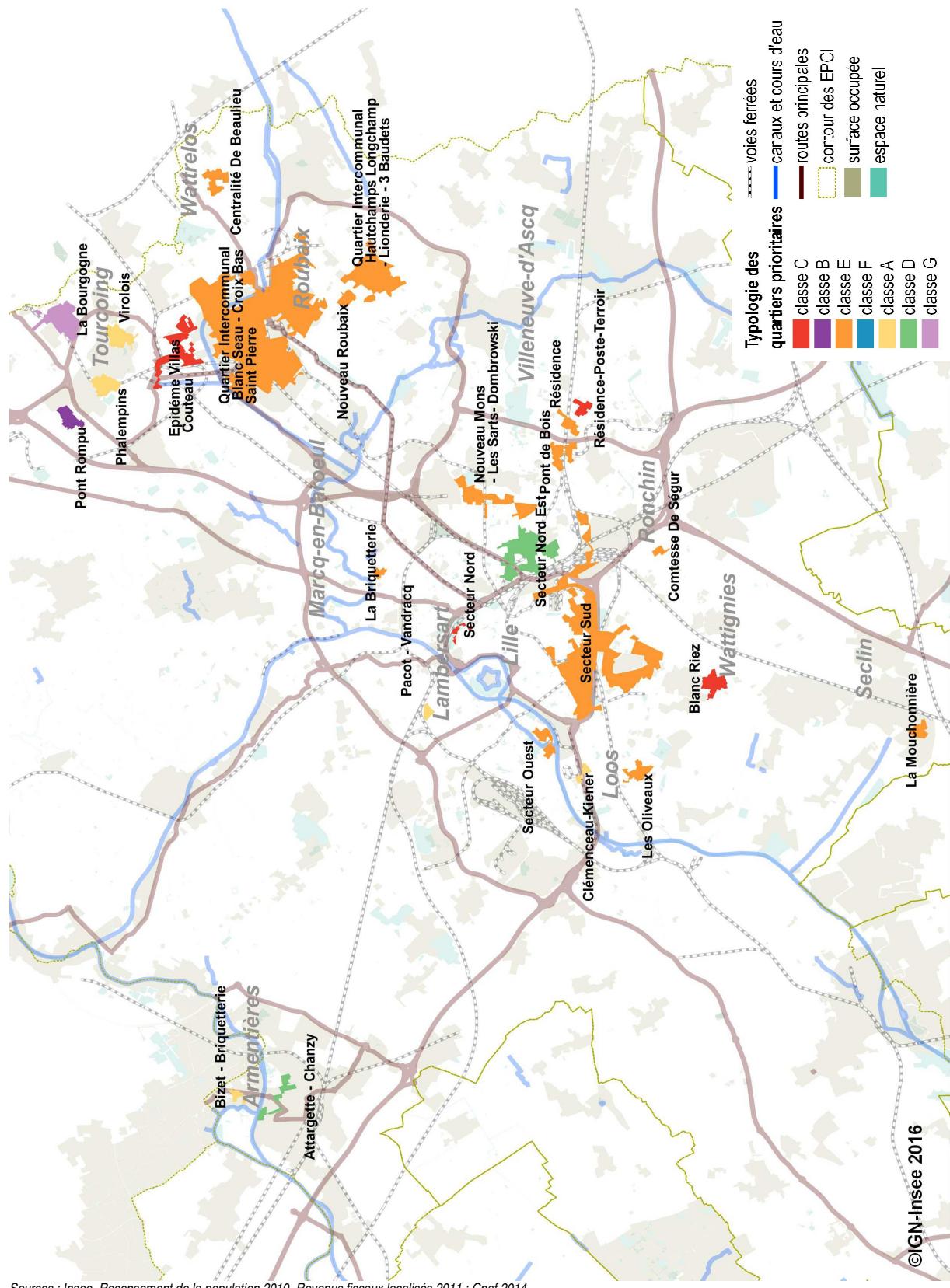
Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales		Familles mono-parentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
						%	%			
	Nombre	Euros	%	%	%	%	%	%	%	%
Pont de Bois	5 240	8 500	16,1	17,3	31,6	44,5	24,7	89,9	14,5	
Résidence-Poste-Terroir	2 860	9 900	38,7	21,6	24,9	40,2	21,2	86,9	13,6	
Résidence	2 200	10 600	41,8	19,9	21,1	34,2	20,0	91,2	10,1	
Attargette - Chanzy	1 630	10 300	101,5	17,7	21,1	38,7	15,9	36,8	6,3	
Bizet - Briquette	1 170	10 400	33,2	20,3	14,7	33,0	15,1	57,1	1,2	
Quartier Interc. Hautchamps ... 3										
Baudets	7 870	9 000	56,2	25,7	31,3	46,7	20,8	88,8	7,5	
Pacot - Vandracq	1 020	10 500	37,3	17,5	21,6	37,1	18,6	96,6	10,0	
Secteur Ouest	1 610	7 500	44,7	19,8	22,9	41,8	23,4	67,0	11,4	
Secteur Sud (*)	45 020	8 500	40,0	18,8	28,7	42,8	18,5	70,5	16,1	
Secteur Nord Est	12 100	11 200	37,9	13,7	22,8	40,5	19,5	49,4	10,8	
Secteur Nord	1 040	9 400	39,4	7,0	20,3	42,3	18,1	66,9	7,7	
Les Oliveaux	3 270	10 300	51,8	24,8	22,6	39,1	22,3	94,1	8,0	
Clémenceau-Kiener	1 260	10 700	57,5	15,7	16,6	41,8	8,7	48,0	6,1	
La Briquette	1 390	8 700	75,9	24,5	23,3	44,2	20,6	88,5	6,6	
Nouveau Mons - Les Sarts-Dombrowski	9 520	9 200	44,0	18,3	24,9	39,4	21,0	78,5	10,4	
Comtesse De Ségur	1 770	9 700	46,7	15,4	21,2	39,4	22,6	75,6	6,7	
Quartier Interc. Blanc Seau ... Saint Pierre (*)	69 050	8 000	36,4	25,3	32,5	53,5	20,8	59,4	14,1	
Nouveau Roubaix	2 260	9 300	52,7	23,8	25,3	44,2	21,1	95,9	5,6	
La Mouchonnière	1 500	8 000	38,1	24,6	27,6	43,5	22,9	94,0	3,4	
Phalempins	3 950	11 200	30,4	20,9	21,5	42,5	19,8	23,1	6,6	
Virolois	4 040	10 400	37,9	20,1	24,9	45,1	17,9	43,5	7,9	
La Bourgogne (*)	7 120	7 400	36,7	34,7	38,2	51,0	25,5	88,0	14,0	
Pont Rompu	1 490	10 100	112,1	26,3	35,2	40,4	15,1	56,6	12,0	
Blanc Riez	4 050	10 800	63,9	21,5	23,3	39,0	15,2	86,2	7,5	
Epidème Villas Couteau	3 640	10 400	52,9	22,9	26,1	41,0	16,7	74,6	7,7	
Centralité De Beaulieu	2 990	11 000	35,5	22,2	23,6	33,6	20,5	96,8	5,7	
<b>QP de la Métropole Européenne de Lille</b>	<b>199 060</b>	<b>nd</b>	<b>40,5</b>	<b>21,5</b>	<b>28,7</b>	<b>46,0</b>	<b>20,0</b>	<b>69,2</b>	<b>12,6</b>	
<b>Quartiers du Nord</b>	<b>360 380</b>	<b>nd</b>	<b>46,2</b>	<b>20,6</b>	<b>29,9</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>67,7</b>	<b>9,6</b>	
<b>Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>65,6</b>	<b>7,5</b>	
<b>Métropole Européenne de Lille</b>	<b>1 083 314</b>	<b>17 985</b>	<b>73,4</b>	<b>11,3</b>	<b>15,0</b>	<b>29,8</b>	<b>13,1</b>	<b>50,7</b>	<b>4,5</b>	
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8	
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1	
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8	

(\*) Quartiers identifiés comme « cœur de cible » à la suite du comité interministériel égalité citoyenneté du 6 mars 2015

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

# Communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre et communauté de communes du Sud Avesnois

Les neuf quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre concentrent près de 22 800 habitants en 2011, soit 18 % de la population de l'EPCI (figure 54). Ces neuf quartiers regroupent 4,3 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais et 6,2 % de ceux du département du Nord. Seul le « quartier intercommunal Sous le Bois Montplaisir Rue d'Hautmont » est très peuplé, avec près de 9 900 habitants : il concentre 43 % de la population en géographie prioritaire de la communauté d'agglomération. La communauté de communes du Sud Avesnois ne comporte qu'un seul quartier prioritaire, « Fournies », qui, avec près de 4 500 habitants, concentre 17,2 % de la population de l'EPCI. La population apparaît plus jeune sur les quartiers « Provinces Françaises », « Pont de Pierre » et « Long Prés – Près du Paradis ». En effet, la population des moins de 25 ans est surreprésentée : elle représente entre 45 % et 50 % de la population résidant dans ces trois quartiers.

54 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre et de la communauté de communes Sud Avesnois

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	Familles mono-parentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
							%	%	%
Les Explorateurs - ... - La Flamenne	1 210	9 100	50,9	21,0	34,9	42,0	33,1	88,9	7,9
Quartier Du Village	1 250	10 300	53,1	18,3	35,1	42,2	23,0	84,5	2,3
Bois Du Quesnoy	1 370	7 300	56,9	19,0	45,7	54,7	29,7	87,2	5,5
Centre Lambreçon	2 810	9 300	59,7	10,9	35,7	51,1	30,1	79,2	5,4
Long Prés - Prés Du Paradis	1 360	5 500	33,7	19,2	36,7	54,0	27,3	87,4	18,0
Pont de Pierre (*)	2 080	6 300	37,6	14,1	43,2	54,1	23,9	95,6	23,4
Provinces Françaises	1 580	4 400	28,2	24,0	59,5	63,5	33,4	93,8	11,7
L'Epinette	1 200	8 000	60,7	16,5	46,1	57,3	20,4	81,6	13,6
Quartier Intercommunal ... D'Hautmont	9 840	7 900	42,9	18,8	38,1	54,6	19,5	54,3	14,1
<b>Quartiers de la CA de Maubeuge Val de Sambre</b>	<b>22 700</b>	<b>nd</b>	<b>44,8</b>	<b>17,5</b>	<b>40,1</b>	<b>53,7</b>	<b>23,8</b>	<b>75,1</b>	<b>12,6</b>
Fournies	4 690	7 200	88,0	22,6	33,0	57,7	20,4	61,1	0,4
<b>Quartiers de la CC du Sud Avesnois</b>	<b>4 690</b>	<b>7 200</b>	<b>88,0</b>	<b>22,6</b>	<b>33,0</b>	<b>57,7</b>	<b>20,4</b>	<b>61,1</b>	<b>0,4</b>
<b>Quartiers du Nord</b>	<b>360 380</b>	<b>nd</b>	<b>46,2</b>	<b>20,6</b>	<b>29,9</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>67,7</b>	<b>9,6</b>
<b>Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>65,6</b>	<b>7,5</b>
<b>CA Maubeuge Val de Sambre</b>	<b>125 939</b>	<b>14 299</b>	<b>85,4</b>	<b>10,8</b>	<b>21,6</b>	<b>40,4</b>	<b>15,0</b>	<b>57,8</b>	<b>4,3</b>
<b>CC du Sud Avesnois</b>	<b>26 102</b>	<b>13 641</b>	<b>91,8</b>	<b>16,9</b>	<b>23,5</b>	<b>44,1</b>	<b>15,1</b>	<b>43,7</b>	<b>0,4</b>
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8

(\*) Quartier identifié comme « cœur de cible » à la suite du comité interministériel égalité citoyenneté du 6 mars 2015

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

## **De faibles revenus et un chômage très élevé**

Outre un revenu parmi les plus faibles, les quartiers de la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre se distinguent de ceux du Nord et du Pas-de-Calais par une proportion d'actifs au chômage nettement plus importante. De même, la part de la population étrangère originaire de l'extérieur de l'Union européenne est la plus élevée avec celle des quartiers de la Métropole Européenne de Lille. Plus généralement, la configuration socioéconomique apparaît nettement plus défavorable : davantage de chômeurs de longue durée, de familles monoparentales, d'allocataires Caf fortement dépendants des prestations sociales ou encore de locataires en logement social. Ces spécificités singularisent également l'ensemble de la communauté d'agglomération par rapport aux départements du Nord et du Pas-de-Calais.

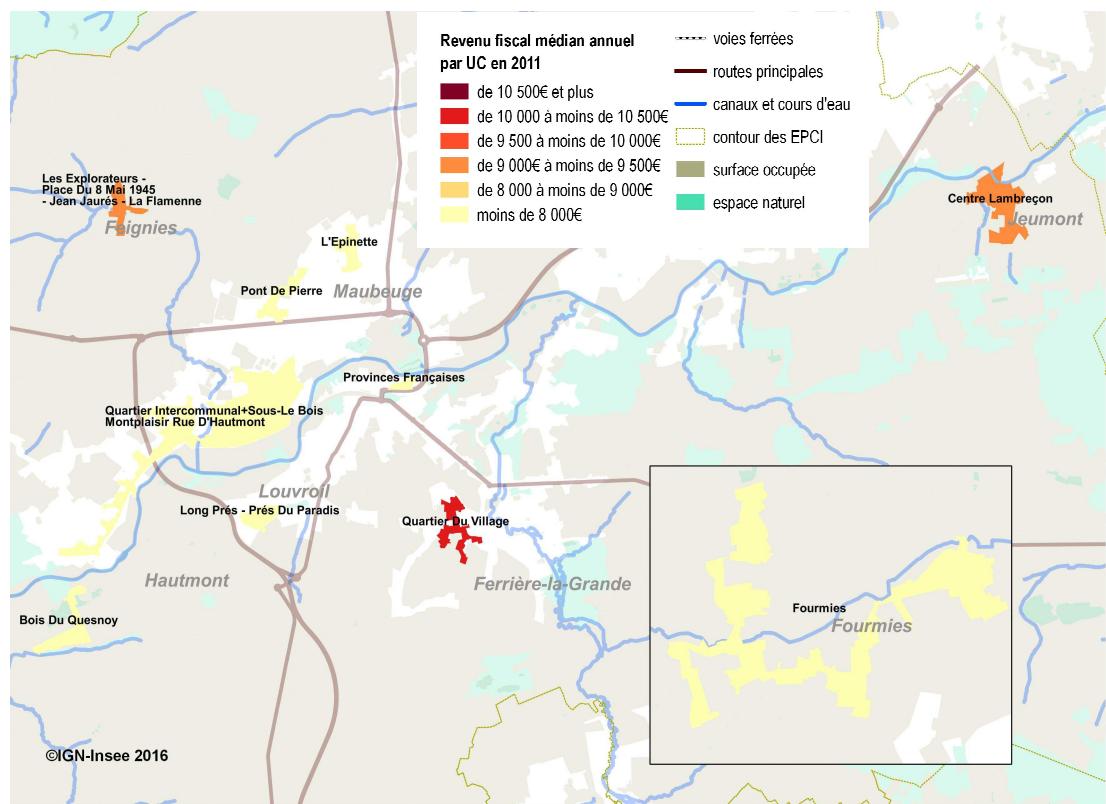
## **Des difficultés extrêmes sur les quartiers « Provinces Françaises », « Pont de Pierre » et « Long Prés – Près du Paradis »**

28 % des habitants en géographie prioritaire de la communauté d'agglomération appartiennent à un quartier de la classe G de la typologie (« une population très jeune qui cumule les difficultés ») : il s'agit des quartiers « Provinces Françaises », « Pont de Pierre », « Long près – Prés du Paradis » et « Bois du Quesnoy » ([figure 56](#)). Les revenus des habitants de ces territoires sont particulièrement faibles : le revenu fiscal médian par UC s'étend de 4 300 euros à 7 300 euros ([figure 55](#)). Les indicateurs socioéconomiques sont très défavorables. En particulier, la part des actifs au chômage et la proportion de chômeurs de longue durée sont nettement supérieures : ainsi, la part des actifs au chômage atteint près de 60 % sur « Provinces Françaises », où un quart des actifs en emploi sont sans diplôme. Plus de 60 % des allocataires Caf sont en outre très dépendants des prestations sociales et les familles monoparentales surreprésentées. Enfin, la proportion d'étrangers provenant de l'extérieur de l'Union européenne est particulièrement prononcée sur les quartiers « Long près – Prés du Paradis » et « Pont de Pierre ».

Les quartiers « Les explorateurs – Place du 8 mai 1945 – Jean Jaurès – La Flamenne », « L'Épinette » et « Quartier intercommunal Sous-le-Bois Montplaisir Rue d'Hautmont » appartiennent à la classe E de la typologie (« une population assez jeune souvent locataire du parc social ») et regroupent 54 % des habitants en géographie prioritaire de la communauté d'agglomération. Les revenus sont plus élevés que pour les quartiers précédents mais restent faibles. La proportion de locataires en logement social est également importante, hormis pour le « Quartier intercommunal Sous-le-Bois Montplaisir Rue d'Hautmont » où elle apparaît significativement plus faible. La part des actifs au chômage reste importante, tout comme sa composante de longue durée. Le quartier « L'Épinette » se singularise par une proportion très importante d'allocataires Caf fortement dépendants des prestations sociales et, à l'inverse, par la plus faible part de personnes vivant dans une famille monoparentale. Enfin, la part d'étrangers provenant de l'extérieur de l'Union européenne est nettement supérieure sur les quartiers « L'Épinette » et « Quartier intercommunal Sous-le-Bois Montplaisir Rue d'Hautmont ».

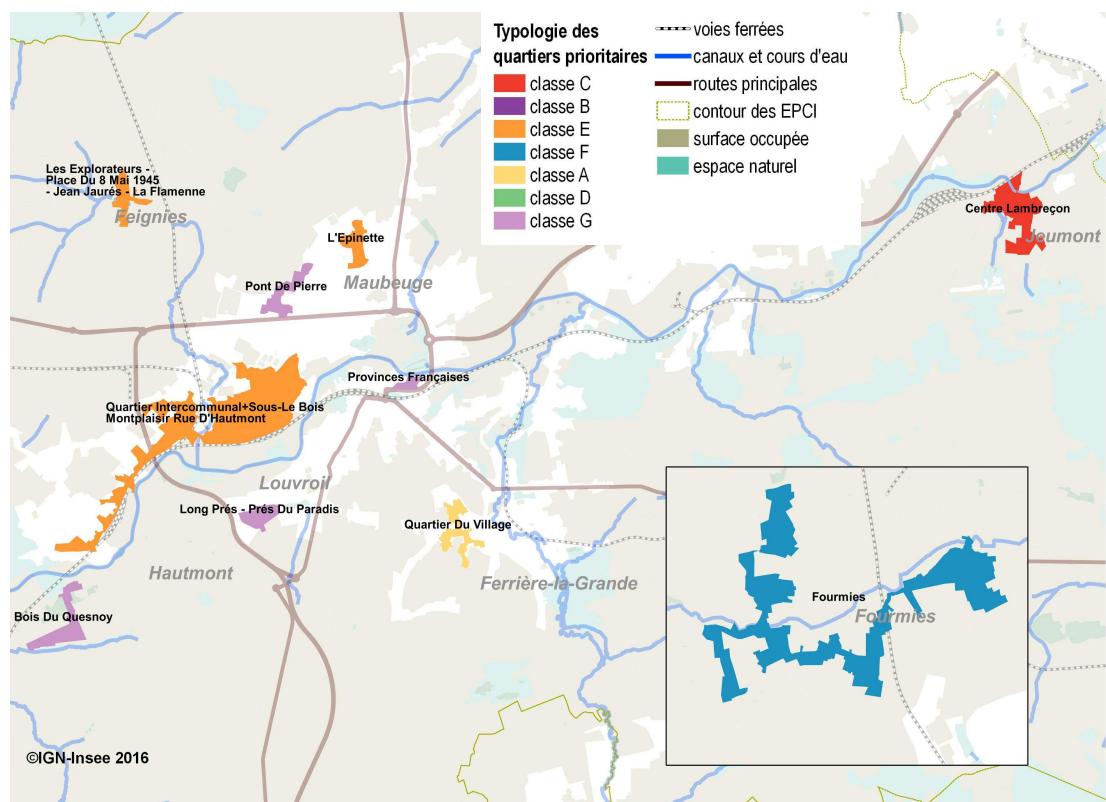
Le quartier « Fourmies », appartenant à la classe F de la typologie (« davantage de chômeurs de longue durée et de faibles revenus ») présente également de faibles revenus mais les indicateurs socioéconomiques sont globalement plus favorables : la part des actifs au chômage et la proportion de locataires en logement social sont plus faibles que sur les quartiers de l'agglomération maubeugeoise. Toutefois, la part du chômage de longue durée reste très élevée. Enfin, les deux autres quartiers de la communauté d'agglomération, « Quartier du Village » et « Centre Lambreçon » sont caractérisés par des revenus plus élevés et par un positionnement plus favorable que les autres quartiers de l'EPCI, notamment du point de vue de l'insertion sur le marché du travail.

55 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre et de la communauté de communes Sud Avesnois



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

56 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Maubeuge Val de Sambre et de la communauté de communes Sud Avesnois



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.



# Communauté de communes du Cœur d'Ostrevent

Près de 13 000 habitants résident dans l'un des 8 quartiers prioritaires de communauté de communes du Cœur d'Ostrevent, soit 17 % de l'ensemble des habitants du territoire (figure 57). La plupart des quartiers sont de petite taille et regroupent moins de 2 000 habitants. Le « Quartier prioritaire d'Aniche » situé sur les communes de Aniche et Auberchicourt est le quartier le plus peuplé du territoire, avec 3 750 habitants.

57 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté de communes du Cœur d'Ostrevent

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales				Familles monoparentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
						%	%	%	%			
	Nombre	Euros	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Quartier prioritaire de Hornaing	1 030	10 500	48,5	21,1	25,4	37,2	14,3	75,0	1,5			
Quartier Prioritaire d'Aniche	3 750	10 700	48,5	17,0	23,3	47,8	17,1	65,5	1,4			
Quartier Prioritaire d'Auberchicourt et Ecaillon	1 260	10 500	71,4	20,7	29,5	s	21,1	70,9	1,6			
Quartier Prioritaire de Masny	1 480	8 900	55,9	15,8	31,1	40,7	20,1	61,2	3,6			
Quartier Prioritaire de Montigny en Ostrevent	1 100	9 600	60,7	18,1	34,2	37,9	16,8	65,5	5,2			
Barrois	1 430	9 900	78,2	25,2	33,7	s	11,8	20,8	5,7			
Lemay Sainte Marie	1 080	10 300	92,5	22,5	33,8	s	12,9	30,4	4,3			
Quartier Prioritaire De Somain	1 610	8 300	44,5	25,0	34,1	45,0	17,4	35,8	2,6			
<b>Quartiers de la CC du Cœur d'Ostrevent</b>	<b>12 740</b>	<i>nd</i>	<b>58,8</b>	<b>20,1</b>	<b>29,6</b>	<b>43,7</b>	<b>16,4</b>	<b>51,3</b>	<b>3,0</b>			
		<i>nd</i>										
<b>Quartiers du Nord</b>	<b>360 380</b>	<i>nd</i>	<b>46,2</b>	<b>20,7</b>	<b>29,9</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>67,7</b>	<b>9,6</b>			
<b>Quartiers du Pas-de-Calais</b>	<b>160 310</b>	<i>nd</i>	<b>48,7</b>	<b>19,5</b>	<b>31,1</b>	<b>46,4</b>	<b>19,7</b>	<b>61,4</b>	<b>2,6</b>			
<b>Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>65,6</b>	<b>7,5</b>			
<b>CC Cœur d'Ostrevent</b>	<b>72 960</b>	<b>15 588</b>	<b>80,8</b>	<b>11,4</b>	<b>17,3</b>	<b>32,1</b>	<b>11,7</b>	<b>47,9</b>	<b>1,0</b>			
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8			
Pas-de-Calais	1 467 749	16 175	88,1	10,8	15,4	29,2	11,0	42,6	0,9			
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1			
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8			

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

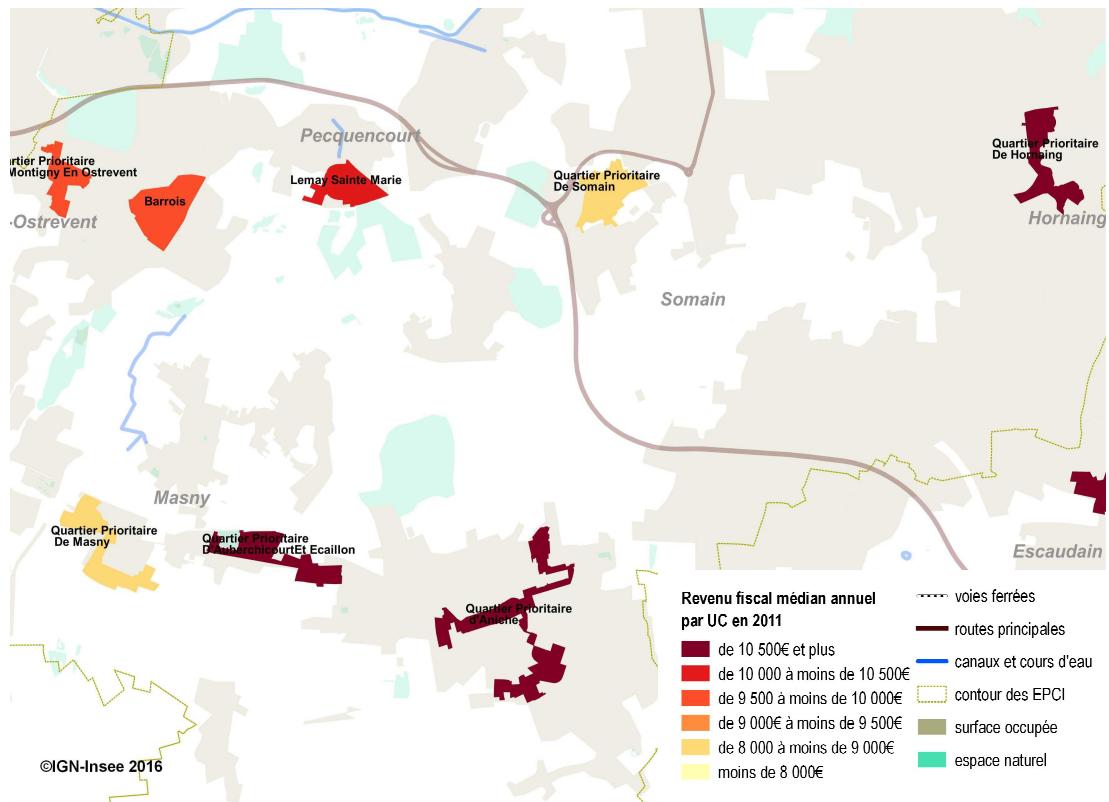
## Des quartiers très hétérogènes

Les quartiers de la communauté de communes du Cœur d'Ostrevent sont assez différents les uns des autres (figure 59). Le « Quartier prioritaire de Hornaing » et le « Quartier prioritaire d'Aniche » sont des quartiers relativement jeunes et se caractérisent par des difficultés socio-économiques certes importantes mais moins prégnantes que dans les autres quartiers du Nord et du Pas-de-Calais. Ils appartiennent à la classe A, où les revenus des habitants sont plus élevés et les difficultés moindres.

Les quartiers « Barrois » à Pecquencourt, Montigny-en-Ostrevent et « Lemay Sainte Marie » à Pecquencourt sont, à l'inverse des deux précédents, relativement âgés. Le chômage est relativement élevé ; les non-diplômés sont également surreprésentés parmi les actifs en emploi. Ils appartiennent à la classe B où la population plus âgée et moins mobile.

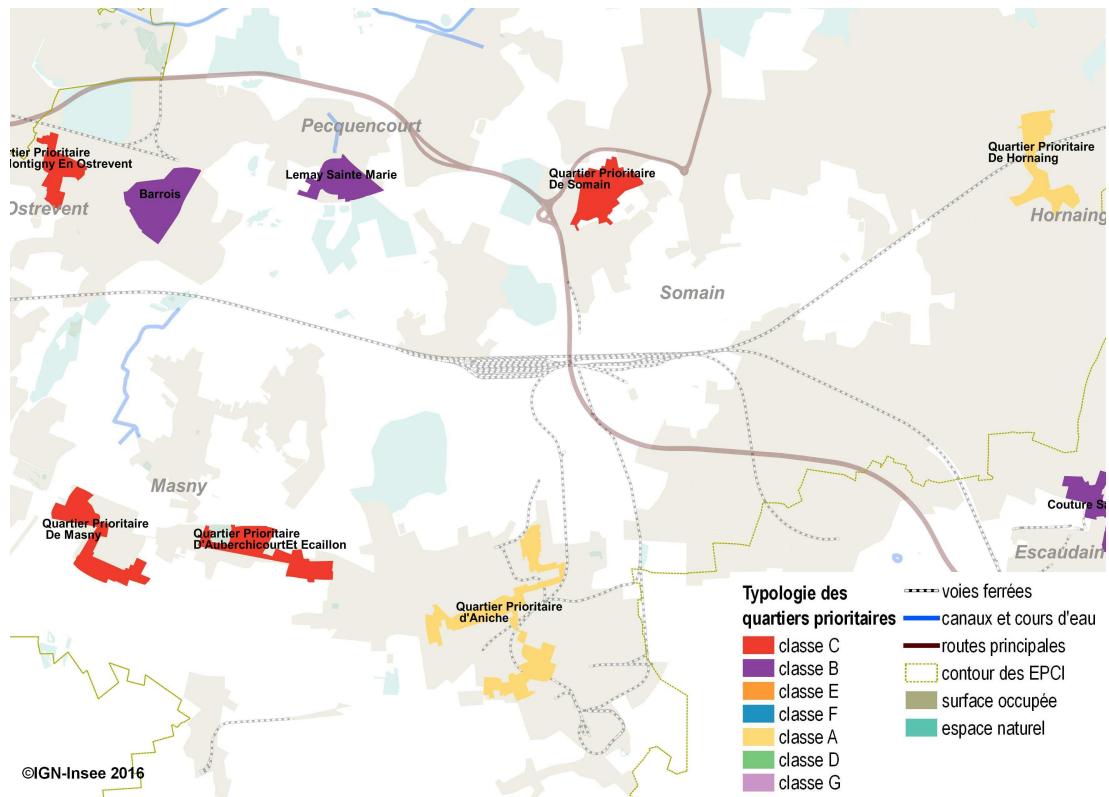
Enfin, les quatre autres quartiers du territoire appartiennent à la classe C, caractérisée par une surreprésentation des chômeurs de longue durée parmi les chômeurs et une population moins mobile. Ces quartiers abritent également une part de familles monoparentales plus importante que dans les autres quartiers de la communauté de communes. Le « Quartier prioritaire de Somain » apparaît toutefois dans une situation plus défavorable que les trois autres. En effet, les revenus des habitants sont particulièrement faibles (figure 58) et la part des actifs au chômage et celle des chômeurs de longue durée sont élevées. De plus, ce quartier abrite une population en moyenne plus jeune qu'ailleurs.

## 58 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté de communes du Cœur d'Ostrevent



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

## 59 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté de communes du Cœur d'Ostrevent



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

# Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut

Les dix quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut concentrent près de 30 500 habitants en 2011, soit 19,4 % de la population de l'EPCI (figure 60). Ces dix quartiers accueillent 5,8 % de la population de l'ensemble des quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais et 8,4 % de ceux du département du Nord. Seul le quartier « Centre » est très peuplé, avec près de 13 900 habitants, soit 45,5 % des habitants des quartiers de la communauté d'agglomération. La population de ces quartiers apparaît un peu plus âgée que celle de l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais : elle l'est particulièrement sur deux d'entre eux, « Brunehaut » et surtout « Arenberg ».

60 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Chômage au sens du RP	Part d'allocataires Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	Familles monoparentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
							Nombre	Euros	%
Centre à Denain	13 980	8 000	51,7	21,7	31,6	52,3	14,7	42,7	5,9
Boulevard De La Liberté	3 440	8 400	39,2	16,2	30,1	45,8	21,8	96,8	3,9
Schneider	2 290	8 700	55,8	21,3	41,9	48,5	16,6	50,1	5,4
Couture Savonnerie	1 200	10 600	60,8	21,5	31,0	42,2	12,2	60,8	3,5
Gambetta	1 240	9 000	55,2	18,9	32,5	S	14,4	46,3	3,2
Sabatier	2 820	10 700	56,9	34,4	34,0	43,1	17,5	49,4	1,0
Brunehaut	1 270	9 700	80,2	24,5	26,8	41,2	10,1	39,2	2,7
Collinière	1 440	9 100	30,0	20,4	29,5	45,3	25,1	97,6	4,2
Elnon	1 110	10 100	66,1	13,6	21,1	37,0	15,6	56,3	0,8
Arenberg	1 750	10 500	96,9	18,0	26,3	37,5	11,8	27,9	8,8
Quartier CA Porte du Hainaut	30 540	nd	54,3	21,6	31,5	47,9	15,7	52,1	4,8
Quartiers du Nord	360 380	nd	46,2	20,6	29,9	46,5	19,7	67,7	9,6
Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais	520 690	8 917	46,9	20,3	30,3	46,5	19,7	65,6	7,5
CA de la Porte du Hainaut	157 388	15 008	81,0	12,4	17,9	33,8	11,8	43,1	1,7
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

## Des locataires résidant moins souvent en logement social et moins de familles monoparentales

En 2011, 64 % de la population en géographie prioritaire résident dans un quartier où le revenu fiscal médian par UC est inférieur à 9 000 euros. La proportion de locataires vivant dans un logement social est nettement plus faible dans les quartiers de cet EPCI (figure 61). De même, les familles monoparentales sont relativement moins présentes par rapport à l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais. Les difficultés liées à l'insertion sur le marché du travail sont analogues avec toutefois un peu plus de chômage et un peu moins de chômage de longue durée.

## **Le quartier « Centre », de loin le plus peuplé, se distingue également par le plus faible revenu**

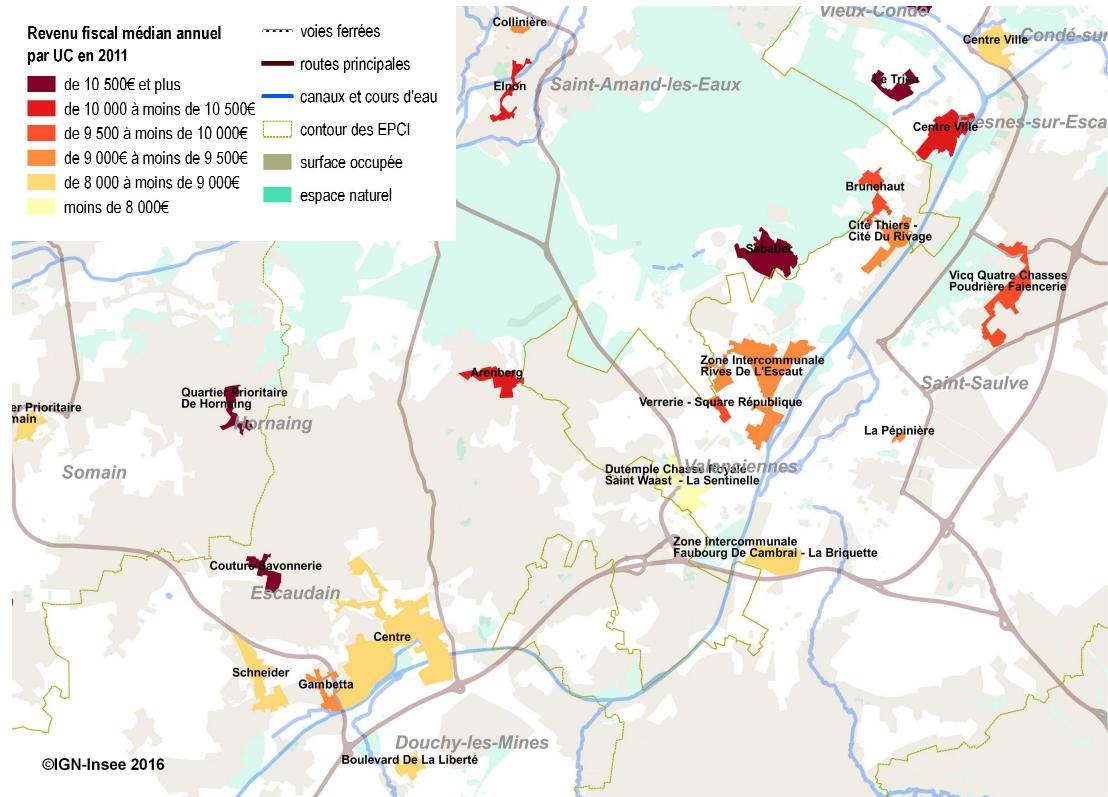
Trois quartiers présentent des revenus inférieurs à 9 000 euros (figure 61). Le premier, le quartier « Centre », appartient à la classe E de la typologie (« une population assez jeune souvent locataire du parc social »). Outre le plus faible revenu, il se caractérise par une position intermédiaire par rapport aux autres quartiers de la communauté d'agglomération, avec toutefois nettement moins de locataires résidant dans un logement social que les autres territoires de la classe E. En revanche, la part des allocataires Caf très dépendants des prestations sociales y est la plus élevée parmi les quartiers de l'EPCI. Le second quartier, « Boulevard de la Liberté », appartient à la classe F (« davantage de chômeurs de longue durée et de faibles revenus»). Il se distingue par une plus faible part d'actifs en emploi sans diplôme mais par la plus forte proportion de chômeurs de longue durée. La part de locataires vivant dans un logement social y est aussi la plus élevée. Le troisième quartier, « Schneider », appartenant à la classe C (« un chômage de longue durée plus présent et une population moins mobile »), est surtout caractérisé par un chômage bien plus important que dans les autres quartiers (près de 42 %) et par une proportion importante d'allocataires Caf fortement dépendant des prestations sociales.

Le revenu du quartier « Collinière », appartenant à la classe E, est un peu plus élevé mais la part de locataires en logement social y est très importante, de même que la composante de longue durée du chômage. Surtout, la proportion de personnes vivant dans une famille monoparentale est significativement plus importante que pour les autres quartiers de l'EPCI.

Les quartiers appartenant à la classe B (« une population plus âgée et moins mobile avec des revenus un peu plus élevés qu'ailleurs ») sont surreprésentés : 23 % de la population en géographie prioritaire de l'EPCI y réside contre moins de 4 % pour les quartiers du Nord et du Pas-de-Calais (figure 62). Il s'agit des quartiers « Couture Savonnerie », « Sabatier », « Brunehaut » et « Arenberg ». Les revenus sont nettement plus élevés que dans les quartiers précédents. Outre une population plus âgée, « Arenberg » et « Brunehaut » se distinguent par un plus faible chômage, y compris sa composante de longue durée sur « Arenberg », et par une moindre présence de familles monoparentales. Le quartier « Sabatier », au contraire, présente la deuxième part la plus élevée d'actifs au chômage après « Schneider ». En outre, la proportion de locataires résidant dans un logement social est bien plus faible sur « Arenberg » et « Brunehaut ».

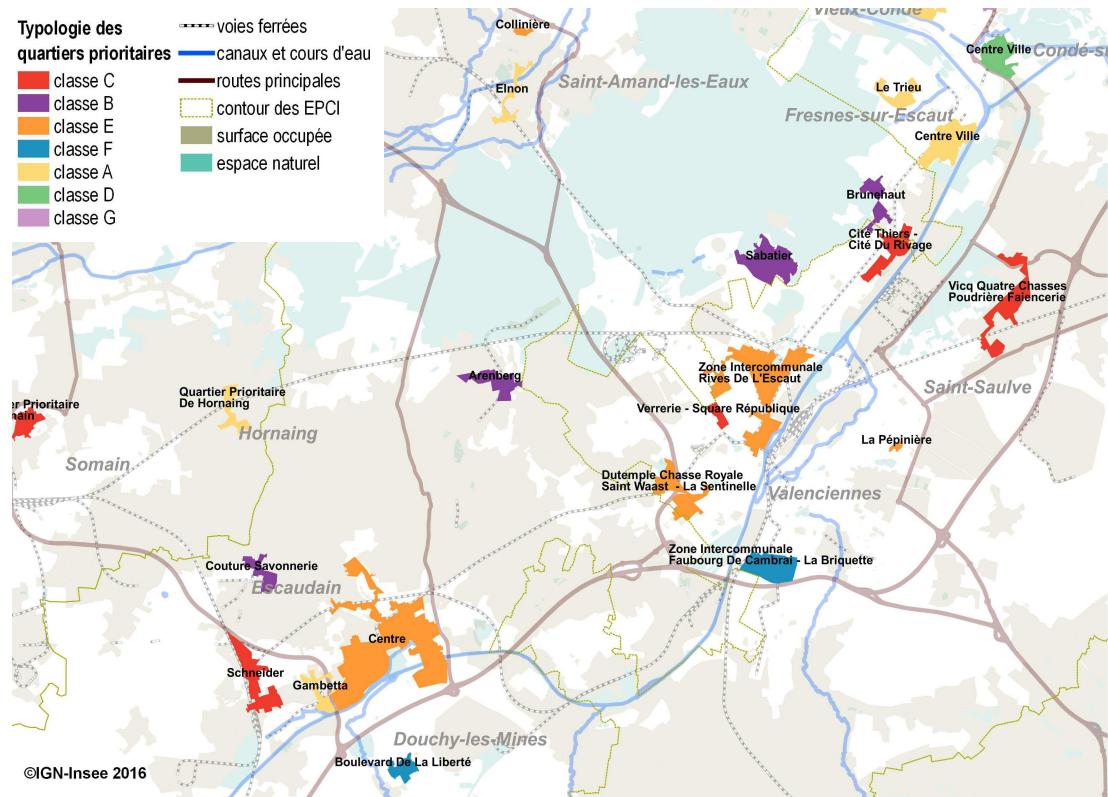
Enfin, le quartier « Elnon », qui appartient à la classe A (« de moindres difficultés socioéconomiques et des revenus plus élevés »), est également caractérisé par des revenus plus élevés et de meilleurs indicateurs socioéconomiques. En particulier, les parts des actifs au chômage, des actifs en emploi sans diplôme et celle des étrangers provenant de l'extérieur de l'Union européenne sont les plus faibles des quartiers de l'EPCI.

## 61 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

## 62 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut



Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.



# Communauté d'agglomération de Saint-Omer et communautés de communes de Flandre Intérieure et du Pays d'Aire

Environ 5 000 habitants résident dans l'un des deux quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Saint-Omer, soit 7,3 % des habitants de l'EPCI. Ils représentent 3,1 % des habitants de l'ensemble des quartiers prioritaires du Pas-de-Calais et 1 % de ceux du Nord et du Pas-de-Calais (figure 63). Les communautés de communes de Flandre Intérieure et du Pays d'Aire accueillent chacune un seul quartier de taille modeste. Les habitants du quartier « Résidence Pasteur » en Flandre Intérieure et ceux du quartier « Centre Historique », situé à Aire-sur-la-Lys, représentent chacun moins de 1 % de la population des quartiers du département.

La population est plus âgée dans les quartiers « Quai du commerce-Saint Sépulcre » et « Centre Historique » que dans les autres quartiers du Nord et du Pas-de-Calais. À l'inverse, la population résidant dans le quartier « Saint Exupéry-Léon Blum » est relativement plus jeune.

**63 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Saint-Omer et des communautés de communes de Flandre Intérieure et du Pays d'Aire**

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Part d'allocataires			Familles mono-parentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
					Chômage au sens du RP	dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	Caf			
	Nombre	Euros	%	%	%	%	%	%	%	%
Résidences Pasteur Et Foch	1 320	8 500	45,3	19,0	28,8	S	30,3	84,0	3,8	
<b>QP CC de Flandre Intérieure</b>	<b>1 320</b>	<b>8 500</b>	<b>45,3</b>	<b>19,0</b>	<b>28,8</b>	<b>S</b>	<b>30,3</b>	<b>84,0</b>	<b>3,8</b>	
Centre Historique	1 790	11 100	56,0	13,5	28,8	48,3	19,0	31,2	0,5	
<b>QP CC du Pays d'Aire</b>	<b>1 790</b>	<b>11 100</b>	<b>56,0</b>	<b>13,5</b>	<b>28,8</b>	<b>48,3</b>	<b>19,0</b>	<b>31,2</b>	<b>0,5</b>	
Saint-Exupéry - Léon Blum	3 250	6 700	32,4	22,5	33,6	50,1	27,9	90,4	6,1	
Quai Du commerce - Saint Sépulcre	1 770	9 900	54,5	10,6	26,8	40,8	21,1	67,5	2,5	
<b>QP CA Saint-Omer</b>	<b>5 020</b>	<b>nd</b>	<b>41,4</b>	<b>16,2</b>	<b>30,2</b>	<b>46,1</b>	<b>24,8</b>	<b>79,9</b>	<b>4,4</b>	
<b>Quartiers du Nord</b>	<b>360 380</b>	<b>nd</b>	<b>46,2</b>	<b>20,6</b>	<b>29,9</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>67,7</b>	<b>9,6</b>	
<b>Quartiers du Pas-de-Calais</b>	<b>160 310</b>	<b>nd</b>	<b>48,7</b>	<b>19,5</b>	<b>31,1</b>	<b>46,4</b>	<b>19,7</b>	<b>61,4</b>	<b>2,6</b>	
<b>Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>65,6</b>	<b>7,5</b>	
<b>CC de Flandre Intérieure</b>	<b>100 765</b>	<b>18 979</b>	<b>89,4</b>	<b>9,9</b>	<b>9,8</b>	<b>18,6</b>	<b>8,5</b>	<b>38,0</b>	<b>0,5</b>	
<b>CC du Pays d'Aire</b>	<b>15 822</b>	<b>16 925</b>	<b>84,6</b>	<b>10,6</b>	<b>13,7</b>	<b>26,8</b>	<b>10,2</b>	<b>33,3</b>	<b>0,2</b>	
<b>CA de Saint-Omer</b>	<b>68 864</b>	<b>15 984</b>	<b>86,6</b>	<b>11,1</b>	<b>16,0</b>	<b>30,2</b>	<b>11,6</b>	<b>43,8</b>	<b>0,9</b>	
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8	
Pas-de-Calais	1 467 749	16 175	88,1	10,8	15,4	29,2	11,0	42,6	0,9	
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1	
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8	

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

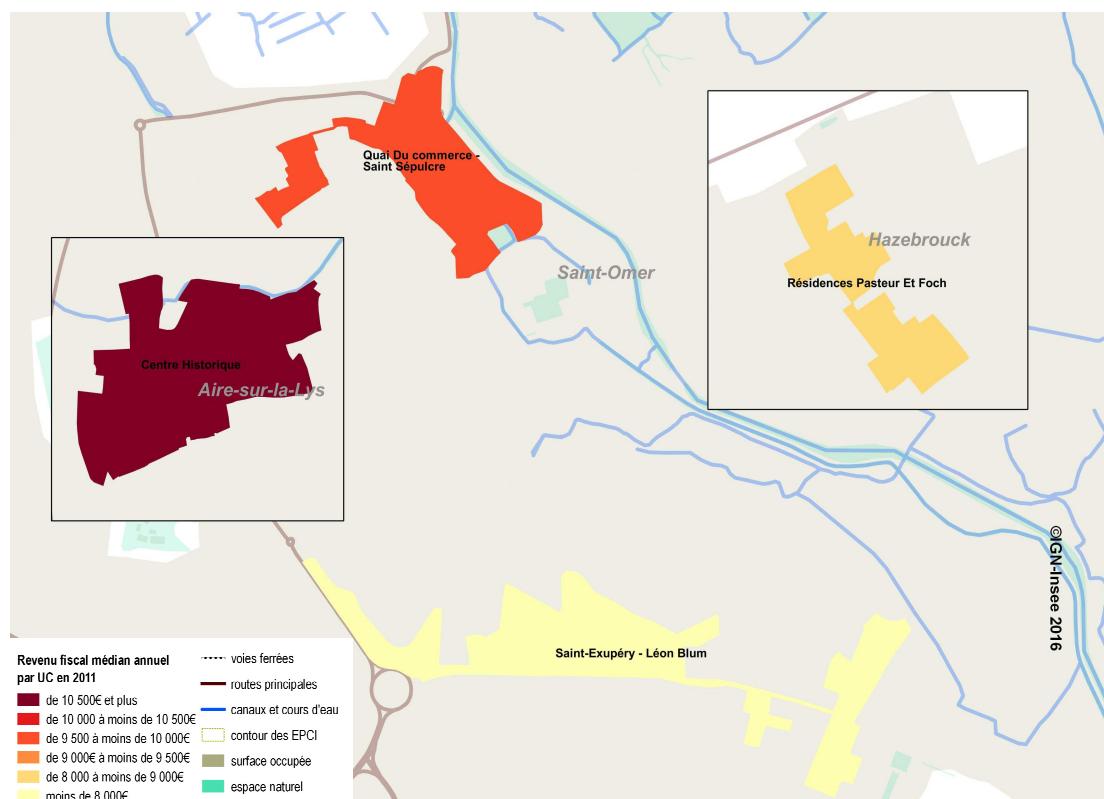
## Des quartiers un peu moins exposés aux difficultés sociales, sauf le quartier « Saint-Exupéry - Léon Blum »

Les quartiers « Quai du commerce-Saint Sépulcre » dans la communauté d'agglomération de Saint-Omer et « Centre Historique » dans la communauté du Pays d'Aire appartiennent tous deux à la classe D (figure 65). On y retrouve certaines caractéristiques propres à cette classe et aux quartiers de taille modeste des petits EPCI : une population assez âgée, moins d'actifs occupés sans diplôme et une plus forte mobilité résidentielle des ménages que dans les autres quartiers du Nord et du Pas-de-Calais. Comme en général dans ces deux EPCI, les personnes locataires en logement social sont beaucoup moins présentes (seulement 31,2 % dans le quartier « Centre Historique »). Les habitants de ces quartiers sont dans une situation socialement moins défavorisée et perçoivent des revenus plus élevés. En particulier, la moitié des personnes résidant dans le quartier « Centre Historique » gagne 11 100 euros ou plus par an contre 8 900 euros dans l'ensemble des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais.

Le quartier « Résidences Pasteur Et Foch » dans la communauté de communes de Flandre Intérieure se trouve dans une position intermédiaire et appartient à la classe E. Ses habitants disposent de revenus un peu plus faibles qu'ailleurs (figure 64). Ce quartier se caractérise principalement par la part très importante de sa population qui appartient à une famille monoparentale : 30 % contre 20 % dans les quartiers du Nord et du Pas-de-Calais. De plus, davantage de locataires vivent en logement social.

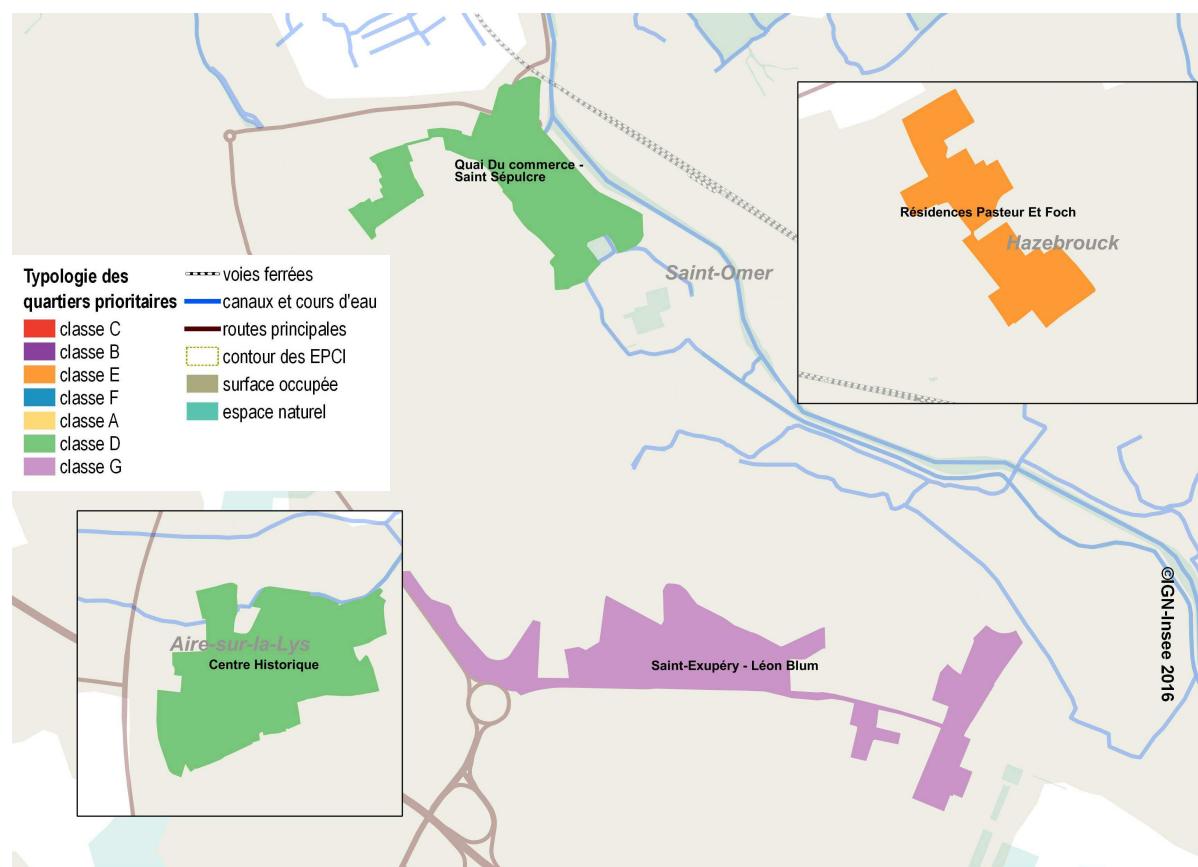
Le quartier « Saint-Exupéry - Léon Blum » dans la communauté d'agglomération de Saint-Omer appartient quant à lui à la classe G, qui regroupe les quartiers cumulant les fragilités sociales. Les revenus des habitants sont très faibles, la moitié de la population disposant de 6 700 euros ou moins par an. En effet, le chômage est plus prégnant et les actifs sans diplôme relativement plus nombreux qu'ailleurs (figure 63). La part des personnes vivant dans une famille monoparentale ou en logement social est également plus forte. Les allocataires Caf dont le revenu dépend fortement des prestations sociales sont également un peu plus nombreux qu'ailleurs, tout comme les étrangers arrivant de l'extérieur de l'Union européenne.

64 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Saint-Omer et des communautés de communes de Flandre Intérieure et du Pays d'Aire



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011.

65 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération de Saint-Omer et des communautés de communes de Flandre Intérieure et du Pays d'Aire





# Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole et communauté de communes du Pays de Mormal

La communauté d'agglomération Valenciennes Métropole accueille 14 des quartiers prioritaires et 35 890 personnes. Cela représente 10 % des habitants des quartiers du Nord (figure 66). Dans la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole, 19 % de la population réside dans un quartier prioritaire, contre 3,4 % pour le seul quartier de la communauté de communes du Pays de Mormal. Si la plupart de ces 15 quartiers comptent moins de 2 500 habitants, le quartier « zone intercommunale des rives de l'Escaut » près de Valenciennes en accueille plus de 11 000. C'est le quatrième plus grand quartier du département, juste après les grands quartiers situés dans la Métropole lilloise. En général, la population est un peu plus âgée dans ces quartiers qu'ailleurs, en particulier dans les quartiers « Cœur d'Etoile », « Verrerie-Square République », « La Pépinière » ainsi que dans les quartiers situés en Centre Ville.

## Des quartiers qui reflètent la situation moyenne des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais

Contrairement à la situation globale dans la communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole où les habitants disposent de revenus moins élevés qu'ailleurs, les niveaux de revenus des habitants des quartiers de l'EPCI sont proches voire supérieurs à ceux des habitants des quartiers du Nord et du Pas-de-Calais. Le revenu fiscal médian par UC et par an s'échelonne ainsi de 7 600 euros à 10 600 euros selon les quartiers (figure 67). De même, bien que le chômage soit plus prégnant dans l'EPCI et que davantage de personnes vivent dans une famille monoparentale ou en logement social, la situation de la population des quartiers prioritaires n'est pas vraiment différente de celle des habitants des autres quartiers prioritaires du Nord et du Pas-de-Calais d'un point de vue sociodémographique. Toutefois, des différences notables existent entre les quartiers.

## Des situations contrastées selon les quartiers

Les trois quartiers « Centre Ville » et « Le Trieu », situés à Fresnes-sur-Escaut, et « Cité le Jard » à Vieux-Condé appartiennent à la classe A, qui regroupe les quartiers les moins confrontés aux difficultés (figure 68). Dans ces trois quartiers, la moitié de la population gagne plus de 10 000 euros par an. En outre, la part des allocataires Caf dont les revenus dépendent fortement des prestations sociales est plutôt faible. Toutefois, les actifs en emploi sans diplôme y sont relativement plus nombreux, la population vivant dans ces quartiers étant un peu plus âgée. Comme en général dans les quartiers de la classe, les personnes vivant dans un logement social y sont moins présentes qu'ailleurs.

Cinq quartiers font quant à eux partie de la classe C. Il s'agit des quartiers « Verrerie - Square République » à Anzin, « Cité Thiers - Cité Du Rivage » à Bruay-sur l'Escaut et Escautpont, « Vicq Quatre Chasses Poudrière Faiencerie » à Onnaing et Vicq, « Centre Ville » à Quiévrechain et « La Solitude Hermitage » à Vieux-Condé. Cette classe, qui comporte 52 quartiers, est très hétérogène et certains quartiers de la classe peuvent présenter des caractéristiques qui leur sont propres. Ainsi, le quartier « Centre Ville » à Quiévrechain se distingue par une part relativement importante d'habitants originaires de l'extérieur de l'Union européenne (8,7 %). Dans le quartier « Vicq Quatre Chasses Poudrière Faiencerie », le chômage est un peu moins prégnant, et surtout la part des locataires en logement social est particulièrement faible : 26,5 % contre 62,2 % dans l'EPCI. Dans le quartier « Cité Thiers - Cité Du Rivage », les personnes appartenant à une famille monoparentale sont beaucoup moins présentes (13,9 %), et la part des locataires en logement social très élevée (figure 66).

Les quartiers « Centre Ville » à Condé-sur-l'Escaut et « Cœur D'Etoile » à Le Quesnoy dans le pays de Mormal appartiennent à la classe D. Dans ces deux quartiers, la mobilité résidentielle des habitants est plus importante et le chômage un peu moins prégnant qu'ailleurs. La part des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale y est la plus forte, proche ou supérieure à 24 %. Au contraire, celle des locataires en logement social est plutôt plus faible qu'ailleurs. Comme en général dans cette EPCI, les habitants de l'unique quartier du Pays de Mormal disposent de revenus relativement élevés : la moitié des habitants qui y vivent disposent ainsi de plus de 11 500 euros par an.

Les quartiers « Zone Intercommunale Rives De L'Escaut » et « Dutemple Chasse Royale Saint Waast - La Sentinel » dans le Valenciennois, ainsi que le quartier « La Pépinière » à Saint-Saulve, appartiennent à la classe E. Cette classe compte 37 quartiers et est également relativement hétérogène. Dans ces quartiers, la part de la population qui réside dans un logement social est globalement bien plus importante qu'ailleurs : elle est même supérieure à 90 % dans le quartier « La Pépinière ». La part de personnes vivant dans une famille monoparentale, population surreprésentée dans les logements sociaux, est aussi un peu plus importante. Sur le marché du travail, la part des actifs en emploi sans diplôme est plus faible, en particulier dans le quartier « La Pépinière » (10,5 %, la plus faible de l'EPCI). La population de ces quartiers semble moins exposée au chômage. Toutefois, ce n'est pas le cas dans le quartier « Dutemple Chasse Royale Saint Waast - La Sentinel » où les habitants affichent des revenus relativement faibles, la moitié des habitants gagnant moins de 7 700 euros par an (figure 67). Dans le quartier « Zone Intercommunale Rives De L'Escaut », la part de personnes vivant dans une famille monoparentale n'atteint pas 16 %, malgré une population plus jeune que dans les autres quartiers. Le quartier « Lecocq » à Condé-sur-l'Escaut appartient à la classe G qui regroupe les quartiers les plus fragiles. Les habitants de ce quartier affichent des revenus plus faibles qu'ailleurs, la

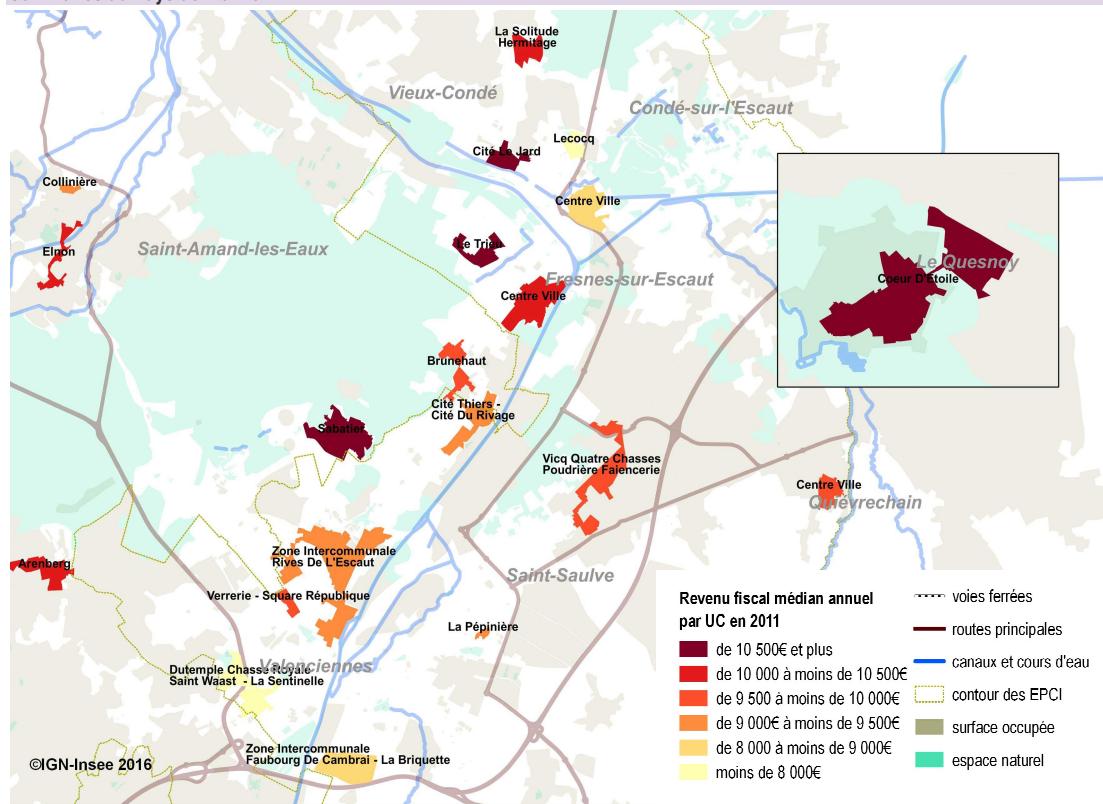
moitié des habitants disposant de moins de 7 600 euros par an. Près d'un habitant du quartier sur deux est touché par le chômage (48,6 %). La part des personnes faisant partie d'une famille monoparentale approche 30 % et près de 80 % des locataires résident dans un logement social (figure 66). Néanmoins, la population du quartier est plus jeune que dans les quartiers de l'EPCI. La part des actifs sans diplôme est plus faible (11,2 %).

**66 Données de synthèse des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole et de la communauté de communes du Pays de Mormal**

Libellé du quartier	Population	Revenu fiscal médian par UC	Indice de vieillissement	Actifs occupés sans diplôme	Part d'allocataires		Familles mono-parentales	Locataires en logement social	Étrangers hors UE
					Caf dépendant à plus de 50 % des prestations sociales	%			
	Nombre	Euros	%	%	%	%	%	%	%
Cœur D'Etoile	1 660	11 500	113,7	15,0	24,4	43,7	23,8	58,7	0,6
<b>QP CC du Pays de Mormal</b>	<b>1 660</b>	<b>11 500</b>	<b>113,7</b>	<b>15,0</b>	<b>24,4</b>	<b>43,7</b>	<b>23,8</b>	<b>58,7</b>	<b>0,6</b>
Verrerie - Square République	1 420	9 900	93,4	15,8	31,7	46,3	16,3	85,5	3,9
Zone Intercommunale Rives De L'Escaut	11 250	9 200	46,8	17,3	25,4	45,1	15,7	66,4	4,2
Cité Thiers - Cité Du Rivage	2 300	9 100	51,3	20,4	22,8	42,2	13,9	43,9	5,1
Centre Ville à Condé-sur-l'Escaut	2 350	8 700	44,9	15,1	28,8	56,1	24,0	49,6	3,7
Lecocq	1 050	7 600	44,0	11,2	48,6	47,5	29,1	79,8	1,9
Centre Ville à Fresnes-sur-l'Escaut	1 920	10 100	63,9	20,4	26,0	S	14,2	28,5	4,3
Le Trieu	1 110	10 600	58,5	19,2	29,0	39,7	18,3	29,8	3,4
Vicq Quatre Chasses Poudrière	2 670	9 900	56,5	20,2	24,4	44,8	18,9	26,5	3,0
Faiencerie									
Centre Ville à Quiévrechain	1 760	9 600	73,5	16,0	33,0	38,4	21,1	75,0	8,7
La Pépinière	1 010	8 700	85,6	10,5	19,8	39,9	21,4	92,7	1,4
Dutemple Chasse Royale Saint Waast - La Sentinel	4 130	7 700	55,8	16,2	33,5	51,2	20,4	79,7	3,1
Zone Intercommunale Faubourg De Cambrai - La Briquette	2 600	8 400	47,6	15,7	31,2	44,3	21,3	77,5	5,7
Cité Le Jard	1 250	10 600	57,4	21,4	29,2	46,9	21,5	45,1	1,7
La Solitude Hermitage	1 070	10 500	62,2	17,6	30,4	42,8	20,4	77,1	1,0
<b>QP CA Valenciennes</b>	<b>35 890</b>	<b>nd</b>	<b>53,7</b>	<b>17,4</b>	<b>28,2</b>	<b>45,9</b>	<b>18,5</b>	<b>62,2</b>	<b>4,0</b>
<b>Quartiers du Nord</b>	<b>360 380</b>	<b>nd</b>	<b>46,2</b>	<b>20,6</b>	<b>29,9</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>67,7</b>	<b>9,6</b>
<b>Quartiers du Nord et du Pas-de-Calais</b>	<b>520 690</b>	<b>8 917</b>	<b>46,9</b>	<b>20,3</b>	<b>30,3</b>	<b>46,5</b>	<b>19,7</b>	<b>65,6</b>	<b>7,5</b>
<b>CC du Pays de Mormal</b>	<b>48 442</b>	<b>18 332</b>	<b>93</b>	<b>9</b>	<b>11,7</b>	<b>25,6</b>	<b>9,8</b>	<b>31,9</b>	<b>0,2</b>
<b>CA Valenciennes Métropole</b>	<b>188 642</b>	<b>15 534</b>	<b>86,1</b>	<b>10,5</b>	<b>17,6</b>	<b>34,5</b>	<b>12,8</b>	<b>46,7</b>	<b>2,1</b>
Nord	2 546 869	17 192	81,0	11,2	15,4	30,3	12,1	49,0	2,8
Pas-de-Calais	1 467 749	16 175	88,1	10,8	15,4	29,2	11,0	42,6	0,9
Départements du Nord et du Pas-de-Calais	4 014 618	16 797	83,6	11,0	15,4	30,0	11,7	46,7	2,1
France métropolitaine	62 596 431	19 218	104,8	11,2	11,5	23,8	10,4	38,9	3,8

Sources : Insee, Recensement de la population 2010, Revenus fiscaux localisés 2011 ; Cnaf 2014.

67 Revenu fiscal médian par UC des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole et de la communauté de communes du Pays de Mormal



68 Caractérisation des quartiers prioritaires de la communauté d'agglomération Valenciennes Métropole et de la communauté de communes du Pays de Mormal

